

Mot de combat:—
J'aime mieux importer les
dollars américains que d'exporter
nos fils dans la grande république
voisine.
L'hon. M. Taschereau.
à Québec, le 24 avr. 1924.



Mot de combat:—
L'éducation est le meilleur
capital qu'un pays puisse donner
à ses enfants.
L'hon. Athanasie David.

VOL. XXV — No 51

Beau et plus chaud.

MONTREAL, VENDREDI 3 JUIN, 1927

Maximum: 68; Minimum: 44.

PRIX: TROIS SOUS

L'organisation de la désorganisation communiste

La découverte de l'espionnage soviétique en Angleterre ne devrait provoquer aucune surprise. Des affaires de cette nature ont déjà éclaté en France, en Allemagne, en Estonie, en Lettonie, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie, dans tous les pays où fonctionnent des représentations soviétiques, flanquées de leurs principaux auxiliaires, les partis communistes locaux.

Rien n'est plus normal, rien n'est plus logique: l'espionnage est à la racine de toute l'activité bolcheviste, et le devoir fondamental d'un affilié à la troisième Internationale consiste à renseigner les services qui président à la préparation du "Chambardement général."

L'Internationale, on le sait, s'attribue officiellement le nom d'état-major de la Révolution mondiale.

Au Canada même, la propagande communiste s'est enracinée. Nous ne savons pas au juste jusqu'à quelle profondeur. Toutefois, les communistes eux-mêmes se vantaient, en 1926, de compter 4,600 adeptes au Canada. Pour arriver à leurs fins, ils ont divisé le pays en neuf districts dont chacun a des branches: No 1, Nouvelle-Ecosse, avec six branches; No 2, Québec, avec neuf branches; No 3, Ontario-sud, avec dix-neuf branches; No 4, North-Bay-Timmins, avec treize branches; No 5, Sudbury-Soo, avec dix-huit branches; No 6, Port-Arthur-Kenora, avec vingt-trois branches; No 7, Manitoba et Saskatchewan, avec vingt-deux branches; No 8, Alberta, avec vingt-trois branches; No 9, Colombie Anglaise, avec quatorze branches.

Est-il besoin de rappeler que la doctrine communiste tend à assurer la destruction systématique et progressive de l'ordre social, des facteurs religieux, moraux, militaires, politiques, financiers, industriels dont disposent les pays capitalistes et bourgeois.

L'espionnage communiste a pour objet aussi bien l'usine que le salon, la finance que le Parlement, l'école que la famille: c'est un espionnage universel.

Le système d'espionnage et de propagande de la Russie soviétique est doté d'un outillage monstrueux et de fonds secrets pratiquement illimités. Pas moins de quatre services parallèles fonctionnent à l'étranger pour alimenter les innombrables fichiers du Kremlin. Quatre services avec leur myriade de mouchards, d'agents et de sous-agents répandus dans tous les milieux, autant d'yeux, d'antennes et de tentacules qui facilitent à la bête rouge de repérer sa proie.

Camouflés en secrétaires d'ambassade, en délégués commerciaux, en experts techniques, des centaines de bas policiers infestent les capitales des deux mondes et opèrent souvent en toute sécurité, grâce à l'immunité diplomatique. A Prague et à Riga, un consul soviétique et un attaché de presse ont été appréhendés en plein flagrant délit d'espionnage.

Faut-il s'étonner de ce que l'on vient de découvrir à Londres?

Aux ramifications du département d'espionnage, la IIIe Internationale prête toutes les ressources de sa magnifique organisation. De jour en jour, les renseignements les plus minutieux sur les progrès de l'extrémisme dans les différents pays capitalistes viennent enrichir les dossiers de sa "section d'information" et permettent au Comité Exécutif de tâter régulièrement le pouls de la bourgeoisie mondiale. L'état-major de la révolution se double ici d'un laboratoire révolutionnaire, et l'espionnage revêt les allures pédantes d'enquêtes quasi scientifiques; il devient une manière de sacerdoce marxiste. En dehors des agents permanents qu'elle entretient sur place, l'Internationale dépêche, suivant les besoins de l'heure, des émissaires, des contrôleurs et des informateurs extraordinaires, choisis d'ordinaire par le camarade Salomonovitch, le SPIRITUS RECTOR, dit-on, de la "section des liaisons extérieures", ce rouage capital du Comité Exécutif; on y fabrique de faux passeports et, tout récemment encore, un communiste repent, Gordine, a formellement avoué qu'il avait été nanti, à Moscou, de documents truqués au nom d'un sujet britannique, Isaac Braun.

Si perfectionnée que fût ce mécanisme, le Comité Exécutif a cru devoir le compléter par un nouvel organe, "la Commission internationale spéciale de contrôle", fixée à Moscou, avec un réseau de commission subordonnées, attachées à tous les partis communistes. Ces petites "tchêkas" locales, qu'on appelle, d'ordinaire, comptent parmi leurs chefs un mouchard professionnel expédié de Russie, ont pour double mission, d'une part, de surveiller les "camarades" suspects, et, d'autre part, de faire pénétrer au cœur des "organisations capitalistes", les casernes, les arsenaux, les usines intéressant la défense nationale, des gredins capables d'obtenir des informations confidentielles. Largement subventionnées, soumises à d'implacables révisions périodiques, les Commissions de contrôle sont tenues d'envoyer des rapports hebdomadaires à leur instance supérieure qui édicte des ordres, exécutoires sans appel.

L'Internationale, en dernière analyse, n'est qu'une organisation d'espionnage aux mains de l'impérialisme rouge.

Tous les pays ont le devoir de se protéger par des mesures pratiques contre cette vraie "vermine du monde".

UNE LISTE DES HONNEURS QUE LE ROI DECERNERA

A l'occasion de son anniversaire de naissance. — Les femmes en vedette

DEUX NOUVEAUX PAIRS

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 2. — Le fait le plus remarquable dans la distribution des honneurs royaux à l'occasion de l'anniversaire du roi demain, c'est le nombre des femmes qui seront honorées en reconnaissance de leurs services publics. Elles feront désormais partie de l'Ordre de l'Empire britannique. La princesse Mary et Dame Nellie Melba reçoivent la Grande Croix de cet ordre, tandis que la comtesse Strathmore, Lady Antonia et autres sont créées commandeurs. La comtesse de Lytton recevra la Croix de l'Ordre Impérial de la Couronne des Indes.

Deux nouveaux pairs seront créés, ce sont Sir Davidson Dalziel, qui fut l'innovateur des taxis à Londres, et Sir Robert Greahall, ex-président de la Société Agricole Royale.

Un autre honneur particulier est l'Ordre du Mérite décerné à Sir Charles Parsons, en reconnaissance de ses éminents services dans l'application de la science aux industries.

Le lieutenant-général Sir Robert Baden-Powell, fondateur de l'organisation des Boy Scouts et Girl Guides est créé chevalier Grand-Croix de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges, tandis que le Grand-Croix de l'Ordre de l'Empire Britannique est décernée à Sir Samuel Hoare, le ministre de l'Aéronautique.

Sir Francis B. Dicks, président de l'Académie Royale est créé chevalier commandeur de l'Ordre de Victoria et Owen O'Malley, qui prit une part active dans les négociations de Hankow est créé compagnon de St-Michel et de St-Georges; John Frederick, conseiller commercial de l'ambassade britannique à Washington est créé chevalier commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique.

Parmi les honneurs destinés à l'aviation, la Croix des aviateurs a été décernée à Bernard Leete et Neville Stack, aviateurs civils britanniques, pour leur envoi aux Indes Britanniques dans leur avion minuscule.

Tentative originale de suicide, à N.-Y.

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 2. — Un homme du nom de Joseph Barton, se plaignant de la maladie de l'âme, avait tenté d'accomplir les premiers pas de la tentative originale de suicide, à N.-Y.

Un autre honneur particulier est l'Ordre du Mérite décerné à Sir Charles Parsons, en reconnaissance de ses éminents services dans l'application de la science aux industries.

L'ITALIE VEUT STABILISER SA DEVISE MONETAIRE

Le ministre des Finances dit que la politique italienne travaille dans ce but

EMPRUNTS PROHIBES

Les ouvriers de Turin consentent à une réduction de leurs salaires

(Cable de la Presse Associée)
Rome, 2. — Dans un long discours prononcé ce soir par le comte Volpi, ministre des Finances, sur le budget et les finances du pays, à la Chambre des Députés, ce dernier a déclaré que la stabilisation de la lire italienne à sa valeur actuelle, jusqu'à l'automne prochain, alors que la question de valorisation sera étudiée, constituait la politique gouvernementale.

(La lire italienne était cotée aujourd'hui sur le marché de New-York à 56 cents.)

Le ministre des Finances a déclaré aussi, que pas un autre gros emprunt de l'étranger, particulièrement des Etats-Unis aux industries ou municipalités italiennes, ne serait contracté, non compris ceux dont la conclusion a été définitivement effectuée.

"Nous désirons", dit-il au début de son long discours, "que la lire à comparer avec l'étalon d'or soit maintenue à son taux actuel afin que les milieux de la production manufacturière et agricole, des relations commerciales et bancaires se stabilisent et aient une marge de temps suffisante pour s'adapter elles-mêmes à la nouvelle situation de l'équilibre financier. L'automne prochain, nous étudierons de nouveau le problème".

Les riches industriels, dit le ministre, se ressentent probablement de la crise inévitable du rajustement, bien qu'ils s'aperçoivent d'une réduction notable des profits. La période de rajustement passée, même le commerce d'exportation se relèvera de cette chute temporaire, conséquence primaire de la hausse dans la valeur de la lire.

REDUCTION DES GAGES DES OUVRIERS DE TURIN, ITALIE

Rome, 2. — Les ouvriers de la province de Milan, qui, après Milan, est le centre industriel le plus important en Italie, ont accepté une réduction de gages d'environ 10 pour cent comme conséquence de laborieuses négociations entre les patrons fascistes et les organisations de travailleurs.

En annonçant cette réduction, la succursale provinciale des syndicats fascistes de Turin, s'indigne du fait qu'un grand nombre de marchands et de firmes commerciales ont refusé de soumettre aux ordres leur enjoignant de réduire le coût de leurs marchandises.

Les communistes entrent en scène à Salonique

(Cable de la Presse Associée)
Athènes, Grèce, 2. — Des messages spéciaux mandent qu'un grave conflit entre la police et les communistes est survenu à Salonique ce matin. Deux cents ouvriers communistes de l'industrie du tabac ont manifesté en face du palais du gouverneur et comme ils refusaient de se disperser sur les ordres de la police, ils se barricadèrent dans l'édifice des unions ouvrières d'où ils mitraillèrent les policiers.

Des renforts furent dépêchés en toute hâte et l'édifice fut pris d'assaut. Les occupants au nombre de 135 furent arrêtés. Plusieurs personnes ont été blessées, pas une tuée. Quelques députés communistes étaient au nombre des manifestants.

Une autre tragédie de l'automobile

(Dépêche de la Presse Associée)
Sherbrooke, 2. — Robert Talbot, 28 ans, de Victoriaville, a été tué et son compagnon, Alcide Lessard, âgé de 30 ans et père de deux enfants, a été gravement blessé, hier soir, quand l'automobile dans lequel ils se promenaient passa par-dessus le parapet du pont et alla choir dans la rivière Nicolet, à une hauteur de vingt-cinq pieds. L'accident survint entre Victoriaville et Ovideville. L'automobile appartenait à Ovide Talbot, de Victoriaville. Robert Talbot conduisait la machine.

Ouverture de l'enquête dans la cause de Prieur

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 2. — Henri Prieur, un avocat de Montréal, a comparu ce matin en Cour des Sessions de la Paix devant l'hon. juge Lachance, pour subir son enquête préliminaire, sur l'accusation de s'être approprié des obligations d'une grande valeur en échange d'obligations dont la valeur était fort douteuse.

O. Rochette, l'individu qui a porté l'accusation contre Prieur a été appelé comme témoin. Il déclare que l'accusé était allé le voir et lui avait offert des parts de la Canadian Home Canners. Il avait prié Prieur que la compagnie ne pouvait suffire à la demande pour ses marchandises, New-York ayant commandé cinq wagons de soupe aux pois en conserves. L'île de Montréal, à elle seule, absorrait près de 40,000,000 de boîtes dans l'espace d'un an, avait dit Prieur. Il ajouta que même M. Arthur Savé, le chef de l'opposition provinciale était favorable à la Canadian Home Canners vu qu'il s'était plaint auparavant que le gouvernement n'accordait pas une protection suffisante aux manufactures de conserves canadiennes. La cause se continue.

LE DEPART DE LINDBERGH POUR PARIS, RETARDE

Le brouillard opaque qui couvre la Manche retarde le départ à aujourd'hui

EXISTENCE PRECIEUSE

Aucun avion ne lui est prêt pour l'aéronautique, de peur d'un accident

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 2. — Avec cette précision et cette impatience qui ont caractérisées les préparatifs de départ du capitaine Charles Lindbergh avant sa mémorable envolée transatlantique, l'aviateur des Etats-Unis était paisiblement installé aux quartiers généraux de la station aérienne de Kinley, cet après-midi, consultant les rapports météorologiques qui lui avaient été remis et n'étaient nullement favorables. Pendant ce temps, le brouillard s'étendait sur la plaine. Il attendit deux heures afin de s'assurer que les conditions s'amélioreraient et il décida de remettre son départ d'Angleterre à l'aube demain.

Il alla prendre le thé avec les officiers et ce soir, il repassa à leur cantine, avec des hommes qui sont familiers avec lui et le même héros que pour les foules qui l'ont acclamé en France, en Belgique et en Angleterre.

Du commandant de l'aéronautique anglaise jusqu'au simple pilote de la force aérienne, la nouvelle s'est répandue de quelle façon Lindbergh manœuvrait l'avion anglais qui le ramena de Gosport l'autre matin, après qu'il eût quitté le "Spirit of St-Louis" qui a été démembré pour être expédié aux Etats-Unis.

Comme s'il se fut enfin trouvé libre de toute attaches, Lindbergh vira, plongea et fit exécuter les mouvements les plus fantastiques à son avion, tout comme un enfant au jeu, enfin libéré des foules qui l'ont captivé depuis son arrivée. C'est à la suite de cette exhibition que les autorités aériennes britanniques de Kenley ont réalisé la grande responsabilité qu'ils avaient, en tant que Lindbergh était leur hôte.

Non pas que l'on doute qu'il soit capable de se tirer d'affaire seul, mais l'on craint que si un malencontreux accident survient au héros, l'on ne pourrait jamais se le pardonner et en conséquence, des précautions extraordinaires ont été prises afin que rien de fâcheux ne lui arrive.

Le commandant H. M. Brock, de la station de Kinley, a émis des instructions à ses deux escadrilles d'aviateurs de ne pas donner un seul avion au capitaine Lindbergh, à moins que ce ne soit l'avion minutieusement examiné et désigné pour son envolée de Paris, demain. Et il ne sera pas non plus le passager d'autres pilotes. Les envolées de nuit se font régulièrement à Kenley et les officiers craignent que l'aviateur ne décide d'aller planer dans les nuages ce soir, pour le plaisir de la chose ou encore qu'il prenne place à bord d'un avion avec des aviateurs britanniques pour une petite randonnée.

LA RECEPTION ATTENDANT LINDBERGH A WASHINGTON

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 2. — Le capitaine Charles A. Lindbergh foulera le sol de son pays à midi, samedi 11 juin, débarquant à Washington du croiseur "Memphis", qui a reçu ordre d'arriver à cette date et à l'heure convenue.

Outre une escadrille imposante d'avions de l'armée et de la marine, le "Memphis" sera rencontré en mer, soit par le dirigeable "Los Angeles" ou un autre ballon des forces navales.

Une escadrille de douze avions renverra le croiseur à 100 milles des côtes de la Virginie, tard le vendredi, 10 juin et l'escortera à la baie de Chesapeake.

A cet endroit, une escadrille de neuf hydroplanes et deux autres de six avions survoleront le croiseur et l'accompagneront jusqu'à Washington. Le "Los Angeles" ou tout autre dirigeable choisi suivra le "Memphis" pendant qu'il remontera la rivière Potomac.

Un comité de réception ira rencontrer Lindbergh au quai et se formera en procession jusqu'au pied du monument de Washington, où le président Coolidge l'accueillera et l'emmènera sur sa poitrine la croix des aviateurs.

Pendant que Lindbergh sera l'hôte du président à la Maison Blanche durant son séjour à Washington, le "Spirit of St-Louis" sera ramené à terre et réassemblé par des mécaniciens experts, à Bolling Field.

Locomotive géante qui sera exhibée à Montréal

(Dépêche de la Presse Associée)
Kingston, Ont., 2. — La plus grosse locomotive de l'Empire britannique, le No 6100, dont la construction vient d'être terminée par la Canadian Locomotive Co., a quitté les chantiers locaux, ce matin à 11.45 heures pour Montréal, en charge de M. R. H. Flash, surintendant général du district sud-ouest de l'Ontario et sera exhibée sur les voies du Chemin de Fer National du Canada, à Montréal. La locomotive qui a coûté \$100,000, pèse 324 tonnes et a 92 pieds et 6 pouces de long. Elle tirait un wagon spécial dans lequel il y avait plusieurs officiers des Chemins de Fer Nationaux et le major Harry, président de la Canadian Locomotive Co.

LES PAYSANS RUSSES SE NOUVELLE ERE D'ACTIVITE POUR LA COLONISATION

De nombreux Canadiens-français rapatriés des E.-Unis, dans l'Abitibi

EXCURSIONS DE COLONS

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 2. — Le correspondant de l'Agence Reuters à Varsovie, mande que des troubles très sérieux ont éclaté dans la région de Minsk, Russie Blanche. Les officiers soviétiques de nombreux villages et hameaux, sont arrivés à Minsk, demandant l'envoi immédiat de détachements militaires, afin de relever le prestige du gouvernement et d'y arrêter les chefs d'un mouvement antisoviétique.

Plus de deux cents habitants d'un seul village ont été arrêtés, et conduits à Minsk, par un détachement de soldats et jetés en prison. Plusieurs exécutions sommaires ont été effectuées, afin de terroriser les habitants.

Des détachements de l'armée rouge auraient attaqué et se seraient emparés de forts à Czerwianska, près de la frontière, et s'y seraient casernés pendant deux jours.

MORT TRAGIQUE D'UNE JEUNE FILLE, A MONTREAL-NORD

Au cours d'une collision entre une motocyclette et une automobile

LE CHAUFFEUR DETENU

A Montréal-Nord, hier soir, vers 11 heures, une jeune fille, Mlle Valiquette, 16 ans, No 4116 rue St-Denis, qui avait pris place dans le panier d'une motocyclette conduite par Armand Vanier, 22 ans, No 4675 rue Chambrond, a été tuée, instantanément, au cours d'une collision entre la motocyclette dans laquelle elle était et une automobile.

Le chauffeur de la motocyclette est détenu comme témoin.

D'après les renseignements obtenus par le constable Germain du poste de police de Montréal-Nord, la motocyclette se dirigeait vers l'est de l'île sur le boulevard Gouin, entre la maison St-Michel et la place Germain, quand, en dépassant une automobile, Vanier revint trop tôt à sa droite avec le résultat que le panier de sa voiture fut frappé par l'automobile.

Le choc fut assez violent pour projeter la jeune fille sur la route, puis l'automobile frappa Mlle Germaine Valiquette qu'elle traîna sur une assez longue distance. Les deux voitures s'arrêtèrent dans un champ voisin. M. Vanier et les occupants de l'automobile se portèrent immédiatement au secours de la victime qui était déjà morte, succombant à une fracture du crâne et à des lésions internes.

Les autorités de la morgue furent notifiées et M. Ernest Caponi, constable spécial de la morgue se rendit à Montréal-Nord et le cadavre de la victime fut transporté à la morgue. Sur la demande de la police de Montréal-Nord, M. Vanier se rendit à la morgue avec le constable spécial Caponi et de là, il fut conduit à la Sûreté où il est détenu comme témoin pour l'enquête du coroner qui aura lieu samedi avant-midi.

THEORIE NOUVELLE QU'UN PROFESSEUR DE BERLIN EMET

Sur le rôle joué par le cœur dans la vie humaine. — Rôle secondaire, dit-il

LA MORT APPARENTE

(Cable de la Presse Associée)
Berlin, 2. — Le professeur Martin Mendelsohn, qui a occupé la chaire des affections cardiaques de l'Université de Berlin depuis 1899, a avancé la théorie (qui semblerait plutôt extraordinaire à certains) que le cœur n'est pas le principal moteur de l'existence, mais que comme organe il joue un rôle secondaire. D'après sa théorie, l'activité des cellules et des vaisseaux et est éliminant les fluides constitue le principal moteur d'activité en refoulant le sang dans le système organique.

A l'appui de la dite théorie, le professeur Mendelsohn pose l'attention sur le fait que plusieurs personnes ayant le cœur excessivement faible continuant tout de même à vivre, bien que dans ces cas particuliers, il est pratiquement impossible de croire que leur cœur puisse refouler le sang dans tout le corps.

Le professeur Mendelsohn prétend que sa nouvelle théorie consiste en ce que la force motrice du corps humain est représentée par l'activité cellulaire des glandes et de la peau en absorbant et en sécrétant les liquides qui fournissent l'essence nécessaire à la machine humaine, tandis que le cœur et la circulation du sang ne jouent qu'un rôle régulateur en distribuant ce principe de vie et comme conséquence alimentent des diverses parties du corps, notamment, les cellules internes, glandulaires et épidermiques.

Le Dr Mendelsohn dit que cela explique immédiatement pourquoi certaines personnes sont ensevelies apparemment mortes, et il prétend que des preuves autres que celle de la cessation du battement du cœur sont nécessaires avant de pouvoir en conclure à une mort positive.

LA VOIE FERREE, A FORT CHURCHILL, PLUS DISPENDIEUSE

C'est ce qui ressort du rapport des ingénieurs soumis à l'hon. Charles Dunning

A LA BAIE D'HUDSON

Le site du nouveau mât d'ancre, pour dirigeables, n'a pas été choisi

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, Ont., 2. — Le rapport du groupe des ingénieurs du Canadian National qui ont été occupés du 9 janvier au 4 avril dernier à étudier la possibilité de la construction d'une ligne ferroviaire jusqu'à Fort Churchill, a été reçu, a déclaré aujourd'hui l'hon. Charles Dunning, ministre des Chemins de fer. Les ingénieurs en sont venus à la conclusion qu'il ne serait pas plus difficile de construire et d'entretenir une voie ferrée jusqu'à Fort Churchill que sur d'autres sections du chemin de fer de la baie d'Hudson.

La voie ferrée telle que délimitée jusqu'à Fort Churchill serait à 356.8 milles de ce dernier endroit et se dirigerait vers le nord du canton 28, rang 21, à l'est du principal méridien jusqu'au canton 112, rang 20. Les derniers vingt-huit milles franchiraient la rivière Churchill.

La voie ferrée jusqu'à Churchill aurait une longueur de 154 milles contre 67 milles jusqu'à Nelson et le coût de construction de l'embranchement jusqu'à Churchill coûterait \$7,543,000 à comparer avec \$2,458,000 jusqu'à Port Nelson.

Les estimations soumise comprenant une somme d'un demi-million pour la construction de terminus en ces derniers endroits. Les ingénieurs ont d'avis que la voie ferrée jusqu'à Churchill serait complétée dans l'espace de deux ans, soit en décembre 1929 et celle de Nelson, en décembre 1928.

La distance supplémentaire comprise dans l'extension possible jusqu'à Fort Churchill impliquerait des charges additionnelles d'intérêt et augmenterait le coût d'exploitation que le rapport évalue à environ \$413,900 par année, en déduisant que dix millions de boisseaux de blé seraient transportés pendant l'année, de même que l'apport d'un trafic ordinaire de marchandises dans les deux sens.

Le rapport calcule que le montant supplémentaire d'exploitation se chiffrait à \$5,655 par année pour chaque million de boisseaux de grain additionnellement transportés.

En outre du rapport des ingénieurs, M. Dunning a reçu des photographies fort explicatives, qui, comme il le déclare, indiquent qu'il y a une forte proportion de bois de construction dans le voisinage des rivières et ruisseaux.

LA CONSTRUCTION EST FORT ACTIVE A QUEBEC

Québec, 2. — La construction a établi un record dans la cité de Québec pour les premiers six mois de l'année, d'après des statistiques compilées à l'hôtel de ville. Jusqu'ici, dans l'espace de cinq mois, des permis de construction pour une valeur totale de \$3,766,000 ont été émis à comparer avec \$3,939,000 pour l'année 1926. Dans le mois de mai seul, des permis pour une valeur de \$377,636 ont été émis à l'hôtel de ville, à comparer avec \$259,000 pour le mois correspondant de l'an dernier. Parmi les permis de constructions importants qui ont été émis il y en a eu un autre pour le nouvel édifice de la Banque de Montréal dans la basse-ville.

Sawat Pacha désire un règlement amical

(Cable de la Presse Associée)
Le Caire, Egypte, 2. — Le premier ministre d'Egypte, Sawat Pacha, dans une déclaration à la Chambre des députés aujourd'hui a exprimé l'espoir qu'un accord amical serait conclu avec l'Angleterre, afin de résoudre le problème Anglo-Egyptien. La Grande-Bretagne a déjà envoyé une note protestant contre tout engagement dans l'effectif militaire d'Egypte, impliquant l'élimination du Sirdar, et elle a aussi dépêché des navires de guerre. Mais, dit le premier ministre, l'envoi de navires de guerre en Egypte a été ordonné contrairement à l'état de choses actuel existant dans le pays, vu que rien ne menace la vie et les propriétés des étrangers dans le pays.

Le premier ministre continue: "La paix et la sécurité régnant partout, et les étrangers eux-mêmes sont absolument calmes. Il y a lieu d'espérer que ce conflit se règlera, grâce à l'esprit amical régissant les relations Anglo-Egyptiennes et de telle façon à ce que les intérêts et l'honneur de l'Egypte ne soient pas considérés comme vains mots."

L'Afrique-Sud aura son drapeau

(Cable de la Presse Associée)
Le Cap, Afrique-Sud, 2. — L'Assemblée législative de l'Union Sud-Africaine, par une majorité de 15 voix, a adopté en seconde lecture, cet après-midi, le projet de loi pourvoyant à la création d'un nouveau drapeau. Le nouveau drapeau sera dessiné avec une Croix de St-Georges sur fond vert. L'Union Jack n'y apparaîtra pas, mais la loi stipule que l'Union Jack sera arboré conjointement avec le drapeau sud-africain les jours de fêtes, etc. Le vote a été de 69 à 54.

Le projet de loi sera maintenant soumis à un comité spécial, comprenant les chefs de tous les partis. Le gouvernement Hertzog est le promoteur du projet, et l'opposition est dirigée par le général Jan Smuts, ex-premier ministre.

LA VOIE FERREE, A FORT CHURCHILL, PLUS DISPENDIEUSE

C'est ce qui ressort du rapport des ingénieurs soumis à l'hon. Charles Dunning

A LA BAIE D'HUDSON

Le site du nouveau mât d'ancre, pour dirigeables, n'a pas été choisi

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, Ont., 2. — Le rapport du groupe des ingénieurs du Canadian National qui ont été occupés du 9 janvier au 4 avril dernier à étudier la possibilité de la construction d'une ligne ferroviaire jusqu'à Fort Churchill, a été reçu, a déclaré aujourd'hui l'hon. Charles Dunning, ministre des Chemins de fer. Les ingénieurs en sont venus à la conclusion qu'il ne serait pas plus difficile de construire et d'entretenir une voie ferrée jusqu'à Fort Churchill que sur d'autres sections du chemin de fer de la baie d'Hudson.

La voie ferrée telle que délimitée jusqu'à Fort Churchill serait à 356.8 milles de ce dernier endroit et se dirigerait vers le nord du canton 28, rang 21, à l'est du principal méridien jusqu'au canton 112, rang 20. Les derniers vingt-huit milles franchiraient la rivière Churchill.

La voie ferrée jusqu'à Churchill aurait une longueur de 154 milles contre 67 milles jusqu'à Nelson et le coût de construction de l'embranchement jusqu'à Churchill coûterait \$7,543,000 à comparer avec \$2,458,000 jusqu'à Port Nelson.

Les estimations soumise comprenant une somme d'un demi-million pour la construction de terminus en ces derniers endroits. Les ingénieurs ont d'avis que la voie ferrée jusqu'à Churchill serait complétée dans l'espace de deux ans, soit en décembre 1929 et celle de Nelson, en décembre 1928.

La distance supplémentaire comprise dans l'extension possible jusqu'à Fort Churchill impliquerait des charges additionnelles d'intérêt et augmenterait le coût d'exploitation que le rapport évalue à environ \$413,900 par année, en déduisant que dix millions de boisseaux de blé seraient transportés pendant l'année, de même que l'apport d'un trafic ordinaire de marchandises dans les deux sens.

Le rapport calcule que le montant supplémentaire d'exploitation se chiffrait à \$5,655 par année pour chaque million de boisseaux de grain additionnellement transportés.

En outre du rapport des ingénieurs, M. Dunning a reçu des photographies fort explicatives, qui, comme il le déclare, indiquent qu'il y a une forte proportion de bois de construction dans le voisinage des rivières et ruisseaux.

LA CONSTRUCTION EST FORT ACTIVE A QUEBEC

Québec, 2. — La construction a établi un record dans la cité de Québec pour les premiers six mois de l'année, d'après des statistiques compilées à l'hôtel de ville. Jusqu'ici, dans l'espace de cinq mois, des permis de construction pour une valeur totale de \$3,766,000 ont été émis à comparer avec \$3,939,000 pour l'année 1926. Dans le mois de mai seul, des permis pour une valeur de \$377,636 ont été émis à l'hôtel de ville, à comparer avec \$259,000 pour le mois correspondant de l'an dernier. Parmi les permis de constructions importants qui ont été émis il y en a eu un autre pour le nouvel édifice de la Banque de Montréal dans la basse-ville.

Sawat Pacha désire un règlement amical

(Cable de la Presse Associée)
Le Caire, Egypte, 2. — Le premier ministre d'Egypte, Sawat Pacha, dans une déclaration à la Chambre des députés aujourd'hui a exprimé l'espoir qu'un accord amical serait conclu avec l'Angleterre, afin de résoudre le problème Anglo-Egyptien. La Grande-Bretagne a déjà envoyé une note protestant contre tout engagement dans l'effectif militaire d'Egypte, impliquant l'élimination du Sirdar, et elle a aussi dépêché des navires de guerre. Mais, dit le premier ministre, l'envoi de navires de guerre en Egypte a été ordonné contrairement à l'état de choses actuel existant dans le pays, vu que rien ne menace la vie et les propriétés des étrangers dans le pays.

Le premier ministre continue: "La paix et la sécurité régnant partout, et les étrangers eux-mêmes sont absolument calmes. Il y a lieu d'espérer que ce conflit se règlera, grâce à l'esprit amical régissant les relations Anglo-Egyptiennes et de telle façon à ce que les intérêts et l'honneur de l'Egypte ne soient pas considérés comme vains mots."

L'Afrique-Sud aura son drapeau

(Cable de la Presse Associée)
Le Cap, Afrique-Sud, 2. — L'Assemblée législative de l'Union Sud-Africaine, par une majorité de 15 voix, a adopté en seconde lecture, cet après-midi, le projet de loi pourvoyant à la création d'un nouveau drapeau. Le nouveau drapeau sera dessiné avec une Croix de St-Georges sur fond vert. L'Union Jack n'y apparaîtra pas, mais la loi stipule que l'Union Jack sera arboré conjointement avec le drapeau sud-africain les jours de fêtes, etc. Le vote a été de 69 à 54.

Le projet de loi sera maintenant soumis à un comité spécial, comprenant les chefs de tous les partis. Le gouvernement Hertzog est le promoteur du projet, et l'opposition est dirigée par le général Jan Smuts, ex-premier ministre.

UNE POUR JOHN W. WEBER, HER, AU PARC HORNCLIFFE

Le descendant de Gnome a battu Hawk God et Kamakani, dans la bourse Empire, dans la Ville-Reine. — La division des deux ans à Toanna.

LE TURF A L'ETRANGER

Toronto, Ont., 2. — John W. Weber a renversé les calculs des pronostics, cet après-midi, au Parc Horncliffe, en gagnant la bourse Empire, l'épreuve principale à l'après-midi. La course, d'une distance d'un mille était ouverte à la division de trois ans, et dix chevaux y prenaient part. Hawk God a fini deuxième et Kamakani a décroché le troisième argent. Le vainqueur a rapporté plus de cinq pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

La bourse Tid Bits, réservée aux deux ans, a été gagnée par Toanna, appartenant à l'établissement E. Doumani. Le favori Cayuga a fini deuxième et Trappy a pris la petite portion de la bourse.

Résultats des courses de cet après-midi:

Première course, 6 furlongs — 1. Eddie Rickenbacker 112, Warner 44-1, 3.35, 3.00; 2. Son Ami 111, Ran- dal 70, 3.50; 3. Hecate 103, 111. Woodstock 44.30. Temps 1:14 1/5.

Deuxième course, 6 furlongs — 1. James F. O'Hara 115, Moore 112.50, 3.50, 3.45; 2. x-Ligo 112, Maciver 117.50, 4.00; 3. x-Probat 102, Wilson 44. Temps 1:15. O'Trigger, Heretrix, Farnot, Son of Araby, Soteria, Kings Court, x-M. Alaman, Warehouseman, x-South West, Mexican Pete, x-Fleet Street ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille 70 verges — 1. Sphericity 95, Bourassa 55.10, 3.60, 2.50; 2. Leadbones 95, Mann 111.40, 4.75; 3. Hecate 103, 111. 22.70. Temps 1:47. Rose Beauty, Atwood, Amnerd, Davenport ont aussi couru.

Quatrième course, 5 furlongs: 1. Toanna 107, Emery 22.90, 5.55, 3.70; 2. Caura, 112, F. Force, 2.95, 2.45; 3. Trappy, 115, Erickson, 3.50. Temps 1:01. Prince Bulbo, Marie Blanche II, Harry Beal, Cosmétique ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille: 1. John A. Webber 102, Mann 12.65, 3.80; 2. Hawk God 124, Hattie, 6.00, 4.40; 3. Kamakani 102, McIvor, 6.40. Temps 1:14-1/5. Bucephalus, Starry, Dexter, Longview, War Gold, Long Joe, Palatine Lad ont aussi couru.

Sixième course, 1-1/2 milles: 1. Forest Lord 109, Romanelli, 15.80, 7.90, 4.80; 2. Dorchester, 96, Bourassa 6.10, 3.90; 3. Kings Ransom, 112, Tryon, 4.15. Temps 1:48 4-5. Fehras, Topnotch, James Stuart, Blownhorn, Middle Temple, Euphrates, Clydella ont aussi couru.

Septième course, 1-1/2 milles: 1. Hamadan 109, R. Fisher, 8.25, 4.00, 3.00; 2. Candymaker 100, Bourassa, 3.05, 2.60; 3. Sniper, 102, Huffman, 4.40. Temps 1:47 4-5. Warfare, Ten Sixty, Tony Beau, Botch, Silent King Flybook, Royal Highness ont aussi couru.

LES INSCRITS A TORONTO

Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi:

Première course, \$1,000, à réclamer, deux ans, 5 furlongs: Burstone 109, Thesis 108, Eloise 107, Apple Pie 113, Lucie Ann 115, Fraulien 113, Milaria 117, Stowaway 107, Rough Sea 113, Darow 113, Trap 116, Reign Olga 116, Whitebina 109.

Deuxième course, \$1,000, deux ans: Guineas Pure, 4-1/2 furlongs: Rippling 110, Collar Ad Rose 110, Cedar Cheer 113, Dushko 116, Canada 110, Miss Wink 110, Auto Da Fe 110.

Troisième course, \$1,000, à réclamer, 3 ans et plus, six furlongs: Gold Bells 99, Blink Bay 111, x-Sun Street 109, Queen Bee, 94, Meridian Hill 106, Venizelos 108, Michael B. 108, Roy Williams 111, x-Benny Rubin 107, Hannah Rae 99, Gray Day 108, Olin K. 104, George J. 108, Barrow 108, Aussi Eligible, Little Tausig 101, Stanislas 108, Eddie Rickenbacker 114, Piedmont 108, Care Free 117, Blond Orm 101.

Quatrième course, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1-1/2 milles: Deronda 105, De Omara 110, Tall Grass 105, Hap of Prophecy 97, Donetta, 101, Beverwyck 105, Wormwood 105.

Cinquième course, \$500, King's Birthday handicap, trois ans et plus, 1-1/2 milles: Cloth Hall 107, M. Galey 108, Nealon Gay 90, Peripades 92, Hol Polli 97, bTrotliet 105, Evermore 107, aBeau of the West, 123, aPhanor 114, Attack 104, Tricky Akeoff 98, Thorndyke 104, bTaurus 106, a-Entre de Seagram stable, b-Entre de New.

Sixième course, \$1,000, à réclamer, trois ans et plus, 1-1/2 milles: Just 107, Parmachene Belle 107, Marial Barton 107, Top Notch 109, xJingie, 104, Tacoma 94, Winoy 104, xFornovo 104, Chef d'Ouvre 104, Grayling 104, 93.

Septième course, \$1,000, à réclamer, trois ans et plus, 1-1/2 milles: Tenacity 97, Catibay 100, Roman Sandal 109, Tilly 97, xJimmie Brown 104, xTony Beau 104, Gayly 112, Compromise 107, xDabie 104, xKeal Artist 104.

A New-York

New-York, 2. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Belmont:

Première course, 4-1/2 furlongs: 1. aCharm 104, McGovern, 15 1/2, 1 1/2, 2 1/2; 2. aPhillips 101, 105, 20; 3. aNiki, 103, 103, 103. Temps 1:11. aTurky's Neck, Outstep, Boyish Bob, Be, Agarnot, Upper Crust, Cellini, The Lure, Shelton, King Wrack, Bridgroom, Graf Und Stiff, Larson, Sonny Golden ont aussi couru. a-Entre de Zoeller.

Deuxième course, deux milles: 1. Ravel 149, Franklin, 3 1/2, 3 1/2, 5 1/2; 2. aConniebert, 136, Thorndyke, 5 1/2, 5 1/2; 3. Britanic, 137, 137, 137. Temps 3:49. Endicott, Oyster Red, Four Courts, Heathcote, Mood Hill, Smart Sinner, Calfe, Salast II, Joyon ont aussi couru.

Troisième course, six furlongs: 1. a-Entre 115, Collins, 5 1/2, 1 1/2, 1 1/2.

La Petite 108, Aviator 102, Shasta Bishop 103.

Quatrième course, 3 furlongs: Snowball 110, Musie Master 110, Jack Rabbit 103, White Hare 105, Miss Cutie 105, Princess Nibbin 107.

Cinquième course, 1-1/2 milles: Tazewell 112, Montclair 110, Mary Contrary 102, Boots Last 100, Green Blazes 107, Al Stebler 112, Wrackhorn 112.

Sixième course, 6 furlongs: Alice Meluke 102, Candy Star 102, aCrossco 102, Indianapolis 108, aThe Hovel 105, Ennuil 102.

Septième course, 6 furlongs: Macedonia 111, Becky Sue 105, Chesbrook 118, Alex Woodliffe 111, Queen Clara 103, Kindred 111, Sarbo 110, Phenol 105, Dr T. S. Dabney 105, Fenman 111.

Huitième course, 1-1/2 milles: Fausto 117, Sea Court 107, Grass Maid 107, Chief Sabbatus 105, Arrogancia 114, Lanoil 117, Indian Tails 112.

Temps couverts; piste lente.

AU FESTIVAL DE VALLEYFIELD

Valleyfield, 2. — Nous aurons, le 12 de ce mois, c'est-à-dire dimanche en huit jours, un programme sportif comme nous en aurons jamais vu encore dans cette ville. Des attractions diverses et d'un caractère exceptionnel ont été arrangées par les promoteurs et l'on verra quelques-uns des "as" de l'automobile, de la motocyclette, de la bicyclette, sans compter les deux clubs de baseball Châteauguay, de l'Etat de New-York et Valleyfield, dont les joueurs possèdent une renommée bien établie.

On connaît l'existence d'une rivalité qui existe entre les fabricants de motocyclettes, chacun croyant la sienne supérieure aux autres. Ce festival sera donc l'occasion d'établir la supériorité de l'un des deux clubs de motocyclette de la région.

Une attraction vraiment sensationnelle sera la course entre l'automobile du Frontenac du professeur Walter Desrosiers, champion automobile du Canada, et la motocyclette de Remington, de Winchester, N.Y. Il y a longtemps que l'on prêche la supériorité d'un véhicule sur l'autre et la question sera nettement tranchée par cette épreuve nouvelle genre et qui fournira la plus grande sensation.

On a vu Jos. Laporte, champion du Canada sur la bicyclette, inscrit dans les courses du cycle et rien que cette entrée assure le succès des courses de la bicyclette. Bref, c'est un vrai gala sportif qui sera donné à Valleyfield et aux alentours, dimanche, le 12 juin.

LES INSCRITS A NEW-YORK

Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi:

Première course, 3 ans et plus, 1-1/2 milles: 1. The Greenlaw, conditions, 3 ans, 7 furlongs; 2. Pyramion 117, Herodian 117, Royal Play 117, Crystal Pennant 117, Pat McGee 120, Red Sublette 110, Reine Rideau 105, Atwater 117, Tyson 120, Flora M. 112, Girelet 112, Gormond 117, Inspector C. 110, John J. Williams 117, Clearance 117, Son of Battle 110, Grange 110, Golden Volt 117, All Service 110, Brown Flash 117, Flippant 117, Bristol 110, Found One 118, Hat Brush 110, False Pride 117, Giant 117, Son Hawk 117.

Deuxième course, The Tenny, condition, 2 ans, 4-1/2 furlongs. — Red Spruce 114, Black Gal 111, Acturus 114, Mordine 118, Rosinante 118, Princessita 115, Polly Wog 114, Hoagans Alley 118, Miuda 114, Hildredth 114.

Troisième course, The Lamplighter, conditions, 3 ans et plus, 1-1/2 milles: 1. Bumpkin 117, Feu Follet 114, Ruskin 114, Gamble 112, Festival 114, Sanford 117, Flippant 100, Byrd 107, Flambino 105.

Quatrième course, The Sunbur Handicap, 3 ans et plus, 1 mille. — Brown Bud 115, Premier 115, Ruskin 109, Amberjack 115, Flippant 105, St Genevieve 100, Son of John 111, Byrd 115, Crystal Pennant 105, Young Prince 102, High Star 102, Frigate 110.

Cinquième course, The Wild Rose, 2 ans, 4-1/2 furlongs. — False Modesty 115, Royal Fern 115, Drive 115, Effie 115, Miss Schrapnel 115, Clytie 115, Celebration 115, Bateau 115, Black Patti 115, Girl Friend 115, One Hour 115, Vespers 115, Sailor Maid 115, Nixie 115, Light Dispatch 115, Fanny Work 115, Giggle Orum 115, Paragard 115.

Sixième course, The James Port, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille. — Moboz 116, Blue Diamond 112, Nice Child 124, Ambition 102, Faddy 108, Cross Word 111, Colorful 111, The Freshman 112, Red Spider 111, Belle D'Nuit 111, Kathleen Crosby 110, Imitator 113, Salta 120.

A Collinsville

Collinsville, Ill., 2. — Résultats des courses de cet après-midi au Parc Fairmount:

Première course, 6 furlongs. — 1. Speero, 115, Legere, 11.70, 6.80, 3.60; 2. Captain Fox, 113, O'Clairland, 3.40, 2.40; 3. Hobson, 113, Curran, 4.00. Temps 1:15 3-5. Gettysburg, Esplanade, Russell Cave, Betsy Bacon, Kill Joy ont aussi couru.

Deuxième course, 5 furlongs. — Polar Sea, 113, Curran, 4.30, 3.30, 2.80; 2. Mack Mann, 108, McClair, 4.40, 3.20; 3. Charlyd, 100, O. Clelland, 3.40. Temps 1:04. Betty Browning, Kokonut, Shasta Cardinal, Lady Welcome, Sister Maggie, White Seal, Fair Legion ont aussi couru.

Troisième course, 5-1/2 furlongs: 1. Montello, 114, McClair, 5.90, 2.60, 2.50; 2. Ethel Gallagher, 111, Pichon, 2.50, 2.50; 3. Coy, 108, Petrequin, 4.80. Temps 1:09 3-5. Starless, Trifle, Cheval, Bobby Jones ont aussi couru.

Quatrième course, 1-1/2 milles. — 1. Rebeck, 105, Aaron, 29.00, 14.70, 7.90; 2. Tick Tock, 110, Pichon, 22.40, 7.90; 3. Vennie Day, 105, Geving, 2.00. Temps 1:57 2-5. Barney Stone, Chief Timp, 109, K. Repeater, Sir Maurice ont aussi couru.

Cinquième course, 1-1/2 milles. — 1. Ruth Gold, 107, Petrequin, 7.90, 3.70, 4.20; 2. Harry Carroll, 115, Pichon, 3.30, 3.40; 3. Golden G. 106, Clelland, 8.20. Temps 1:45. Super King, Mary Contrary, Firth of Forth, Spanish Star, Coney Island ont aussi couru.

Sixième course, 6 furlongs. — 1. Spats, 115, Bassell, 2.70, 2.60, 2.80; 2. Colonel Winn, 110, Froggatt, 3.40, 2.70; 3. Critical Moment, 110, McClair, 5.50. Temps 1:16 2-5. Pay Sand, Susanne B., Little Glory, Mickey Free, Sentimental Tommie ont aussi couru.

LES INSCRITS A COLLINSVILLE

Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi:

Première course, 5 furlongs: Golden Bird 115, Cherokee Lee 115, aShasta Flapper 115, Elizabeth 115, Jane Brooker 115, Billie W. 115, Shasta Comet 115, Down Yonder 115, Altura 115.

Deuxième course, 5 furlongs: Muligan 110, Cliff 105, Harry B. 110, Spanish Star 105, Montrose 110, Bonnie Castle 110, Triplet 106, Ra-Jack 105, Critical Moment 105, Poland 108.

Troisième course, 5 furlongs: Provest 108, Elevate 112, Owens 113, 51-1-g.

LE PIONNIER

Dimanche, le 5 juin, le Pionnier rendra visite au Laval-Des-Rapides. Après cette date le Pionnier est libre et lance un défi aux clubs C.P. Verdun, C.P. Villers, Ste-Rose, Ste-Thérèse.

Pour informations: Leopold Hébert, No 772 Lamarche, Calumet 37867.

LE CHAMPION DU MONDE EST LE FAVORI DU COMBAT DE CE SOIR

A New-York, on donne 6 contre 5, que Pete Latzo retiendra son titre contre Joe Dundee, de Baltimore, dans la rencontre de ce soir, aux Polo Grounds. — Autres fatalité, dans l'ouest.

New-York, 2. — Pete Latzo, maintenant favori à 6 contre 5, contre Joe Dundee, dans le combat de championnat de la catégorie poids moyen qui sera disputé vendredi soir aux Polo Grounds. Cette déclaration a été faite par la Maison Kemp and Co., qui a déclaré avoir encore \$100,000 mains sur les chances du champion du monde.

Kemp and Co. ont aussi annoncé, qu'ils avaient des arguments à 1 contre 4, qu'il n'y aurait pas de knockout. Les paris sont fort nombreux et tout indique que des montants fort considérables changeront de mains demain soir aux Polo Grounds.

Lato et Dundee ont terminé leur entraînement, et ils sont en grande condition. Ils n'ont plus qu'à remplir la formalité du pesage et de l'examen médical avant d'entrer dans l'arène. Ceci se fera à 2 heures, vendredi.

En dépit du fait que Latzo soit favori dans les paris, les opinions sont fort partagées au sujet du résultat du combat. Latzo a ses partisans mais Dundee a aussi les siens.

AUTRE FATALITE

Kansas City, 2. — Sammy Mandell, champion du monde des boxeurs poids légers, a dû fournir aujourd'hui un cautionnement de \$5,000, pour qu'il se présente à l'enquête du coroner, au sujet de la mort de Steve Adams, 24 ans, de Chicago, qui est mort, hier, dans l'arène, après avoir été mis hors de combat à la deuxième ronde de son match de 10 assauts, pour le titre de champion.

Le Dr J. W. Hayward, a annoncé qu'Adams a eu le cou brisé. Des efforts seront faits afin de voir si Adams s'est cassé le cou en tombant ou en recevant un coup.

Mandell, qui est connu comme un boxeur loyal et comme un rude cogneur, a été très affligé et il a déclaré qu'il aurait peut-être perdu le titre, qu'il a gagné au mois de juin dernier, que de blesser un adversaire.

Voici la déclaration du champion: "J'ai frappé Adams dans l'estomac avec un "jab" de la gauche et il est tombé sur les câbles. J'ai été très surpris que toute autre personne de voir mon adversaire rester sur le plancher. Le coup était bien placé, mais avec grande force".

Lagitte Walter Bates a confirmé la déclaration de Mandell à l'effet que le coup n'a pas été frappé avec force et qu'il n'y a pas eu de "coup". Le gerant d'Adams, Lefarmian, et le Dr L. D. Marble, ont déclaré que les deux jeunes boxeurs étaient dans la meilleure condition possible.

Adams, de son vrai nom, Adamzyh, était marié. Sa part des recettes sera envoyée à sa veuve à Chicago. Un prêtre catholique, le Rév. J.-P. McKenna, a administré dans l'arène, les derniers sacrements à Adams, pendant que la foule muette se tenait debout.

LA PLUS RICHE CLASSIQUE, DE LA DIVISION DE TROIS ANS

Le "Belmont Stakes", qui sera disputé à New-York, le 11 juin, aura une bourse d'environ \$75,000. — Soixante-deux chevaux appartenant à l'écurie Greentree.

New-York, 2. — La direction de la Westchester Racing Association qui contrôle Belmont Park offre toujours ce qu'il y a de mieux en fait de turf et ses classiques sont toujours un sujet d'admiration pour ceux qui s'intéressent à la cause de l'élevage.

L'épreuve principale de la réunion du Parc Belmont n'a pas encore été disputée mais elle sera le 11 juin et celle-là s'appelle "Belmont Stakes", d'une distance d'un mille et demi. D'autres épreuves secondaires qui seront disputées d'ici à la fin du meeting sont: "The Coaching Club American Oaks", pouliches de 3 ans, distance d'un mille et trois furlongs; le Handicap Suburban, 3 ans et plus, 1 1/4 milles.

Le Belmont constitue le numéro le plus riche de la division de trois ans sur le continent américain. Cette année il est probable que la bourse s'élèvera à \$75,000. Le Belmont est le lever suprême de la division de trois ans et il réunit toujours les chevaux qui ont gagné des riches classiques depuis le commencement de la saison.

Les conditions du Belmont sont à peu près les mêmes que le Derby d'Epsom. La distance est la même que la grande course d'Angleterre.

Il y a un mois on s'attendait à ce qu'un champ nombreux réponde à l'appel du juge au départ, mais les partants diminuent graduellement et à l'heure qu'il est, les candidats les plus en vue sont: Chance Shot, à E. Widener; Valorous, à H.P. Whitney; Bois de Rose, à W. Ziegler; Rip Rap, de l'écurie Sage; Flambino, de la Bêlair Stud; et Sun Hawk, du même établissement. Il se peut aussi que les gros établissements du Kentucky soient représentés, il est question de Bewduth, de l'écurie Idle Hour, et Wood Lore, à R.S. Clark.

Le "Belmont" a été inauguré en 1867, au Parc Jérôme et Rutledge et fut le premier grand. La classique fut disputée la première fois en 1889, et ensuite passa au Parc Morris. Elle fut donnée la première fois en 1904 et l'année suivante Belmont Park l'adopta pour la donner à tous les ans, à l'exception de 1911 et 1912 où il n'y eut pas de course à New-York.

FORMIDABLE ETABLISSEMENT

L'un des plus gros établissements du turf américain courra sous le nom de Greentree Stable et il appartient à Mme Payne Whitney et Payne Whitney, qui vient de mourir, à New-York.

En tout et partout l'écurie Greentree possède 62 chevaux, y compris plusieurs chevaux de la division handicap, des bons trois ans et plusieurs chevaux sauteurs.

Clyde Phillips est l'entraîneur de la section principale et Vincent Powers, un ancien jockey, a soin des autres chevaux.

L'an dernier l'écurie Greentree a fini en troisième position de la liste des éleveurs avec 68 premiers; 78 seconds et 60 troisièmes. Les bourses ont réalisé un total de \$216,446, ce qui a été battu que par Harry Payne Whitney et l'écurie Idle Hour.

Voici la liste des chevaux appartenant à l'écurie Greentree:

Sous la direction de l'entraîneur Vincent Powers: Cherry Pie, Nermi, Tricolor, Cantankerous, Ruddy Buck, Brammaban, Burns Sienna, Jacques Mont, Aloha, Crow's Nest, Ancient Mariner, Salem Witch, Ephesian, Comas, Connebert, Brantone, Ernie II, Jolly Roger, Greenhorn, Quatrain, Coronation, Dignity.

En charge de l'entraîneur Clyde Phillips: Stirrup Cup, Pomegranate, Navigator, Temeraire, Tip Top, Adios, Saxon, Ledia, Tigress, Arrogant, Peter, Thrace, Overlooked, Ben Omar, Speak Easy, Sargasso, Cradler, Handy, Catapult, Furze, Glade, Escalibur, Spring High, Petricio, Sienna, Rosinante, Iron Crown, Upper Crust, Latvia Divot, Skavari, Parte Al Galles, trois poulains ainsi que deux poulains qui n'ont pas encore été nommés.

SERIES IMPORTANTES, DANS NOS LIGUES DE BASEBALL

Au terrain de Guybourg, le Beaurivage lutte pour conserver la première place de la Ligue, et au Mile-End, Saint-Laurent défendra sa position, contre Saint-Henri.

Le St-Eusèbe de l'Hochelaga prendra-t-il la seconde position de la Ligue indépendante lorsqu'ils joueront ensemble dans la première partie au programme, dimanche, à Guybourg? C'est ce que les nombreux habitués du terrain de la rue Notre-Dame se demandent depuis que le programme a été annoncé. Il est en effet difficile de répondre à la question. Les deux clubs sont en effet en pleine force. Ils ont tous deux triomphé, dimanche, de rudes adversaires et ils entendent bien continuer leur marche vers le championnat. La partie de dimanche est d'autant plus importante que non seulement la seconde position est en jeu mais la première également. S'il arrivait, en effet, que les joueurs de Jos. Choquette battent le Beaurivage dans la seconde partie au programme, le vainqueur de la première partie serait l'égal du Beaurivage qui occupe actuellement la première position de la Ligue. Voilà certes une alternative que Corey et Chief St-Denis, les deux fameux lanceurs du St-Eusèbe et de l'Hochelaga, ont envisagée et c'est pour cela qu'ils ont promis, avec les autres joueurs, de faire l'impossible pour essayer de gagner l'égalité avec le Beaurivage en première position au cas où celui-ci serait battu par le Guybourg. Tous les joueurs du club de Jos. Choquette sont actuellement en pleine forme et ils entendent bien remporter leur première victoire dimanche. Ce serait un véritable coup d'état qui est fort possible cependant, nous a dit Jos. Choquette. Mes joueurs veulent, à tout prix, battre le Beaurivage dimanche, a-t-il dit, et ils pratiquent tous les soirs pour arriver à cela. Le lanceur Moriarty a lancé une excellente partie dimanche dernier et il se fera encore mieux avec un champion plus grand. Ce sera donc une lutte acharnée entre Moriarty et McCormick, le solide lanceur du Beaurivage.

Le Saint-Laurent en viendront aux prises, dimanche, dans la première joute de la Ligue de la Cité, deux machines puissantes tant au champ qu'au bâton viendront en contact. Les chiffres favorisent le Saint-Laurent au bâton par une moyenne de .256 à .204. Cependant, au champ, le Syndicat Saint-Henri a un gros avantage .945 à .913.

Le Syndicat Saint-Henri ne compte que trois cogneurs dans les 300: le capitaine Jimmy Kenney .363, Fatty Raby .303, et Louis Miller, .300. Cependant, il faut noter que plusieurs autres progressent chaque dimanche et avant longtemps ils auront atteint la limite de tout bon frappeur. Louis Miller prétend et avec raison que, depuis dimanche, il est détenteur d'un record du genre à Montréal; lorsque Jimmy Doyle lui lança quatre mauvaises balles dans la première manche, c'était la cinquième passe consécutive qu'il recevait. Lui en a profité pour voler quatre buts. S'il nous était permis d'émettre une opinion, nous condamnerions ceux qui passent Miller, car ces buts gratuits sont généralement couverts en deux buts.

La finale décidera de la suprématie du premier quart de la saison, entre le Saint-Jérôme et l'Ahuntsic. Chaque camp compte une victoire et une défaite. Cette rencontre sera donc d'une importance capitale pour les deux clubs. Le Saint-Jérôme se doit de vaincre s'il ne veut pas s'obliger davantage dans la dernière position. Dave Major attend avec confiance l'issue de cet important match. Depuis que Mantha a recouvré son oeil au bâton et que Papineau et Smith sont deux frappeurs de .333, tous trois se classent parmi les deux meilleurs frappeurs du circuit. Thibault, dans la classe des 300, le St-Jérôme ne possède qu'un Mac Silver, son célèbre troisième but. Mac frappe .333. Bélanger prétend que Jimmy Doyle, Geo. Dufresne et Howard Prentice sont des frappeurs qui ne se sont pas justifiés jusqu'ici.

LA PLUS RICHE CLASSIQUE, DE LA DIVISION DE TROIS ANS

Le "Belmont Stakes", qui sera disputé à New-York, le 11 juin, aura une bourse d'environ \$75,000. — Soixante-deux chevaux appartenant à l'écurie Greentree.

New-York, 2. — La direction de la Westchester Racing Association qui contrôle Belmont Park offre toujours ce qu'il y a de mieux en fait de turf et ses classiques sont toujours un sujet d'admiration pour ceux qui s'intéressent à la cause de l'élevage.

L'épreuve principale de la réunion du Parc Belmont n'a pas encore été disputée mais elle sera le 11 juin et celle-là s'appelle "Belmont Stakes", d'une distance d'un mille et demi. D'autres épreuves secondaires qui seront disputées d'ici à la fin du meeting sont: "The Coaching Club American Oaks", pouliches de 3 ans, distance d'un mille et trois furlongs; le Handicap Suburban, 3 ans et plus, 1 1/4 milles.

Le Belmont constitue le numéro le plus riche de la division de trois ans sur le continent américain. Cette année il est probable que la bourse s'élèvera à \$75,000. Le Belmont est le lever suprême de la division de trois ans et il réunit toujours les chevaux qui ont gagné des riches classiques depuis le commencement de la saison.

Les conditions du Belmont sont à peu près les mêmes que le Derby d'Epsom. La distance est la même que la grande course d'Angleterre.

Il y a un mois on s'attendait à ce qu'un champ nombreux réponde à l'appel du juge au départ, mais les partants diminuent graduellement et à l'heure qu'il est, les candidats les plus en vue sont: Chance Shot, à E. Widener; Valorous, à H.P. Whitney; Bois de Rose, à W. Ziegler; Rip Rap, de l'écurie Sage; Flambino, de la Bêlair Stud; et Sun Hawk, du même établissement. Il se peut aussi que les gros établissements du Kentucky soient représentés, il est question de Bewduth, de l'écurie Idle Hour, et Wood Lore, à R.S. Clark.

Le "Belmont" a été inauguré en 1867, au Parc Jérôme et Rutledge et fut le premier grand. La classique fut disputée la première fois en 1889, et ensuite passa au Parc Morris. Elle fut donnée la première fois en 1904 et l'année suivante Belmont Park l'adopta pour la donner à tous les ans, à l'exception de 1911 et 1912 où il n'y eut pas de course à New-York.

FORMIDABLE ETABLISSEMENT

L'un des plus gros établissements du turf américain courra sous le nom de Greentree Stable et il appartient à Mme Payne Whitney et Payne Whitney, qui vient de mourir, à New-York.

En tout et partout l'écurie Greentree possède 62 chevaux, y compris plusieurs chevaux de la division handicap, des bons trois ans et plusieurs chevaux sauteurs.

Clyde Phillips est l'entraîneur de la section principale et Vincent Powers, un ancien jockey, a soin des autres chevaux.

L'an dernier l'écurie Greentree a fini en troisième position de la liste des éleveurs avec 68 premiers; 78 seconds et 60 troisièmes. Les bourses ont réalisé un total de \$216,446, ce qui a été battu que par Harry Payne Whitney et l'écurie Idle Hour.

Voici la liste des chevaux appartenant à l'écurie Greentree:

LE TENNIS

OUVERTURE DU TOURNOI AU WESTHILL

Le tournoi de tennis au Westhill commencera aujourd'hui. C'est l'un des premiers clubs à faire son tournoi, avec le Parc Lafontaine, car jusqu'à présent, la plupart des joueurs se sont contentés de pratiquer afin de se mettre en forme.

QUEL EST LE MEILLEUR?
Ceux qui s'occupent de tennis dans notre province se sont souvent demandés au cours de l'année dernière quel était le meilleur joueur, Wright ou Crocker. Tous deux ont pris part à de nombreux tournois l'an dernier, mais ils ne se sont pas rencontrés en simple.

Wright a joué aux Etats-Unis et Crocker à Québec et dans l'Ontario. La Canadian Lawn Tennis Association a classé Wright en premier, et l'Association de la province de Québec a décerné cette place à Crocker.

Les deux joueurs ont leurs partisans et une rencontre entre ces deux hommes ne manquerait pas de soulever beaucoup d'intérêt.

AU PARC LAFONTAINE
Résultat des parties jouées hier soir dans le tournoi de classification junior du Parc Lafontaine :
B. Faubert bas R. Longin 6-4, 6-3.
R. Roch bas A. Gagnon 6-2, 7-5.
L. Boucher bas P. Bédard 6-2, 7-5.
Ph. Clerk bas L. Côté 6-1, 7-5.
Gibeau-Gauthier battent Perreault-Beaudin 6-2, 8-6.

Parties d'aujourd'hui :
3 heures
Demi-finale du simple :
P. L. Clerk vs Léo Boucher.
R. Roch vs B. Faubert.
5 heures 30

Doubles :
Leclair-Dorne vs Payette-Payette.
Daigle-Guillemette vs Guillemette-Forget.

6 heures
Roch-Emard vs Manseau-Bolté.
Clerk-Roch vs Charlebois-Laverdure.

VIERKOETTER AURAIT BATTU CE RECORD

Le nageur Ernest Vierkoetter a effectué le trajet entre Montréal et de Repentigny, hier midi. Il est parti à 1 heure du quai Victoria, à une distance de 75 pieds de l'endroit où les nageurs avaient pris l'eau l'an dernier, et il est arrivé au bout du quai de Repentigny à 5.57 heures. Il a touché le haut du quai et c'est à ce moment qu'on a pris son temps puis il s'est rendu au rivage pour atterrir. Il a donc pris 4 heures 57 minutes pour couvrir la distance que Mme Della Sullivan avait faite en 4 heures 58 minutes l'an dernier lors du grand marathon organisé par le club Excelsior-Henderson.

Le vent était à l'avantage du nageur, hier, tandis que l'an dernier il était franchement défavorable aux nombreux concurrents qui avaient pris part à la course.

La température de l'eau était à peu près la même que l'an dernier, soit aux environs de 56 degrés.

Il n'y avait pas d'autres nageurs qui se sont mis à l'eau avec Ernest Vierkoetter. Le temps a été pris par des journalistes représentant les journaux français de Montréal avec un représentant de langue anglaise.

Chemin de fer National du Canada

Train du dimanche pour Joliette, Shawinigan Falls, etc.

A partir de dimanche, le 12 juin, le train actuel du dimanche entre Montréal et Joliette, circulera entre Montréal, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mère et Garneau, quittant Montréal (gare de la rue St-Catharine-est) à 8.30 a.m., au retour, arrive à Montréal à 9.30 p.m.

L'heure indiquée ici est l'heure du méridien de l'est.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada, ou au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques, Main, 4731.

51-3-6-g

MONDANITES

Avec l'Université.
Mlle Hélène Tarte et Mlle Corinne Blagdon feront partie du groupe de voyageurs qui se rendront à la Côte du Pacifique avec le train de l'Université de Montréal en juillet.

Monsieur J. Denis Perrault, Mlle Denise, Jeanne et Alice Perrault, et Monsieur Lucien Perrault, d'Outremont, visiteront Banff, Lac Louise, la vallée Yoho, en juillet prochain, avec l'excursion transcontinentale organisée par l'Université de Montréal.

Chirurgien militaire tué en avion

(Dépêche de la Presse Associée)
Bordeaux, France, 2. — Le major Piquet, chirurgien de l'armée française, qui était monté dans un avion pour aller aux malades, s'est tué aujourd'hui, quand l'avion est tombé en flammes, alors qu'il accompagnait un second avion, transportant un patient à l'hôpital de Bordeaux.

Le major se servait d'un avion pour se rendre dans une autre ville afin d'y soigner l'épouse malade d'un officier de la garnison. Il ordonna le transport de la malade à un hôpital dans un second avion et c'est en revenant que l'avion s'effondra sur le sol. Le pilote n'a été que blessé.

Le major Beires projette l'envolée transatlantique

(Dépêche de la Presse Associée)
Port-Natal, Brésil, 2. — Le major Sermanto Beires, aviateur portugais, qui s'en retourne au Portugal par voie des Etats-Unis, de Terre-Neuve et des Açores, est arrivé ici sain et sauf, cet après-midi, de Lisbonne.

L'aviateur a quitté Rio de Janeiro hier matin, dans la première étape de son envolée. Son itinéraire le conduira aux Indes Orientales, Porto-Rico, Haïti, Cuba, la Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, Chicago, Boston, Terre-Neuve et les Açores.

LE CONCOURS DE DICTION DU COLLEGE DE SAINT-LAURENT

Ce concours a eu lieu, sous la présidence de Monsieur Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, MM. R. Cardinal et M. Nadeau vainqueurs. — Judicieux conseils de M. Montpetit.

Le collège de Saint-Laurent avait le grand honneur de posséder M. le secrétaire général de l'Université dans ses murs, récemment. C'était la fête de Dillard qui amenait au milieu de nous le Canadien distingué à tant de titres. Tous les ans, en effet, par une tradition qui remonte au tout premier début de la fête de Dillard, les élèves de cette institution soutiennent, en des débats littéraires, un concours de diction. Les sujets choisis étaient d'une grande actualité : "Le suffrage féminin" et "L'intelligence de l'homme et de la femme".

Les débats ont été acquiescents de leur tâche avec une distinction et une élocution académique, dont le distingué président lui-même a aimé à se dire surpris. Si la femme parfois n'a pas manqué d'être malmenée par ses rudes adversaires, elle a cependant reçu de la part de ses élégants défenseurs, des louanges méritées et des hommages que les chevaliers d'autrefois auraient signés volontiers.

Au son de l'orchestre du collège, Monsieur Montpetit fit son entrée dans la salle académique. Puis M. Paul Martin, président de l'académie littéraire, salua M. le secrétaire général en des termes délicats, disant tout le bien que M. Montpetit avait fait dans le domaine social, philosophique, économique, religieux et littéraire. M. Jean Martin, à son tour, adressa dans une langue pleine de poésie, les vertus de Dillard, notre héros national. M. H. Labelle défendit le suffrage féminin; M. R. Cardinal était son adversaire. M. J. M. Nadeau soutena à son tour que l'intelligence de la femme valait celle de l'homme, alors que M. P. E. Houle ne l'admettait pas.

Pendant plus d'une heure et demie, dans une argumentation serrée, puisée aux sources philosophiques, appuyées sur des citations justes, renforcées du témoignage de l'Histoire, les orateurs tirèrent l'auditoire sous le charme de leur diction. Les applaudissements ne leur furent pas ménagés. Puis les airs canadiens exécutés avec entrain par l'orchestre, nous rappelleront à la glorieuse réalité de l'une de nos plus belles fêtes nationales.

À la fin de la séance, le Rév. Père Daoust, supérieur du collège, remercia M. le président. "Quoique je ne sois pas au programme, dit-il, je me permettra de dire à M. Montpetit, le secrétaire général de notre chère Université de Montréal, que je suis un peu confus du grand honneur qu'il fait à nous et à nos enfants en venant présider cette modeste soirée littéraire, dédiée à Dillard des Ormeaux.

Il faut être ce qu'il est, un homme de haute culture, un professeur d'Université, un homme au vrai sens du mot, pour comprendre qu'en s'abaissant parfois, c'est le grand moyen de s'élever bien haut. Hier, c'était la Sorbonne qui nous possédait; aujourd'hui, c'est la modeste salle de l'un de nos collèges classiques. Vraiment, M. le président, il y a lieu de vous remercier d'une telle condescendance et d'en prendre note. Vous n'avez pas encore parlé et votre geste déjà est fort éloquent: nos jeunes s'en souviendront. Puisse comme maigre compensation, la petite soirée vous avoir été agréable; du moins, soyez assuré, M. le président que de votre venue ici nous garderons une reconnaissance profonde."

Après ces paroles d'une sobriété élocution, M. Montpetit se leva et parla avec cette aisance faite de la simplicité qui confère la vraie distinction, avec cette ardeur d'apôtre qui est la sienne, avec cette élocution toujours si française. Il nous fait peine de ne pouvoir donner qu'un pâle résumé de son discours si éloquent de M. le secrétaire.

"Je suis heureux, dit-il, d'être avec vous, ce soir. C'est le deuxième collège classique que je visite cette année. J'étais au collège de Joliette, l'autre jour et me voici à St-Laurent, ce soir. Il me semble que je me rapproche davantage de nos collèges classiques depuis que la faculté des arts est régulièrement constituée à l'Université de Montréal. C'est pourquoi, j'ai accepté avec empressement, l'aimable invitation de votre Académie supérieure, littéraire.

Je sais ce que comporte une présidence d'honneur et un long discours à cette heure avancée dépareraient cette belle soirée. Laissez-moi, cependant, vous dire une vérité d'expérience que vous ne comprendrez que plus tard. Quelle reconnaissance vous devez à ces dévoués professeurs qui président à votre éducation et à votre instruction. Vous ne saisissez peut-être pas encore aujourd'hui toute la portée de leur dévouement, mais vous vieillirez, et alors vous aimerez à revoir ces hommes qui ont façonné votre esprit et votre âme. A ce sujet, laissez-moi vous rappeler un souvenir qui remonte à quelques jours. J'assistais la semaine dernière au banquet donné par le Cercle Universitaire à Mgr Baudrillard. Sa Grandeur, adressant la parole à ses anciens élèves de l'Institut Catholique de Paris, leur disait: "Je comprends toute la différence qui existe entre les professeurs de l'Université et ceux de l'Enseignement secondaire. Si ceux-là se retiennent dans leur cabinet de travail après avoir donné leur cours, ceux-ci au contraire doivent suivre l'enfant pas à pas, veiller sur ses moindres gestes, façonner à chaque jour, à chaque instant cette âme qui s'éveille au bien et au beau. Leur dévouement n'est pas d'une heure, mais de tous les moments, et c'est là la grandeur de leur désintéressement et de leur oeuvre."

Le souvenir le plus vivace que vous ayez plus tard n'ira pas à vos professeurs d'Université mais à vos professeurs de collège. Vous direz: "J'avais M. un tel pour professeur à l'Université de Montréal", mais parlant de votre professeur de collège, vous direz "mon professeur", marquant bien par là l'appartenance d'un souvenir sincère et durable.

Je dirai plus, le professeur très dévoué, peut-être que vous détectez le plus aujourd'hui, sera celui que vous aimerez davantage demain, car vous comprendrez le motif de sa conduite et de sa sévérité à votre égard.

Mgr Roy et M. Montpetit honorés par l'Université d'Ottawa

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, Ont., 2. — L'Université d'Ottawa vient de conférer le diplôme honoraire de docteur ès-lettres à Mgr Camille Roy, recteur de l'Université de Montréal, et à M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal. Mgr Camille Roy est un auteur canadien bien connu.

M. Jules Tremblay, président du Cercle Littéraire de la capitale, a reçu le même honneur de la part de la même université, tandis que le diplôme honoraire de docteur en droit a été conféré au Dr M. M. Seymour, sous-ministre de la Santé de la Saskatchewan.

C'est de 3 heures p.m., jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LA NAVIGATION

LA NAVY LEAGUE BAND EST PARTIE POUR CARDIFF

A bord du "Canadian Mariner". — Quatre transatlantiques partent, aujourd'hui

UN GROS CARGOT

La Navy League Band, de Victoria, C.A., s'est embarquée aujourd'hui, pour Cardiff, Galles du Sud, à bord du "Canadian Mariner", de la marine marchande du gouvernement canadien. Ce navire, d'ordinaire, ne transporte pas de passagers, mais on a fait des arrangements spéciaux pour la circonstance. Le groupe restera environ deux semaines en Angleterre; il doit revenir par le même navire, le 1er juillet.

Il visitera la plupart des principales places d'été de la côte sud de l'Angleterre. Le Canadian Mariner est sous le commandement du capitaine J. E. Faulkner.

QUATRE DEPARTS
Quatre transatlantiques partiront de Montréal aujourd'hui, avec les plus grosses listes de passagers de la saison jusqu'à date. La plupart des passagers sont des touristes. Les navires sont: "l'Albertic", de la ligne White Star, qui partira de bonne heure ce matin pour Douglas, Ile du Man, et pour Liverpool; "l'Alania", de la ligne Cunard, qui partira pour Plymouth, Cherbourg et Londres, à 8 heures a.m.; le "Cettia", de la ligne Anchor-Donaldson, qui partira vers la même heure pour Belfast, Liverpool et Glasgow.

Parmi ceux qui s'embarquent sur "l'Alania", on remarque le colonel J.-N. Roy, de Québec; Mme H. de Clerval et sa fille; Mlle de Roussy de Sales, et autres.

UN GROS CARGO
Montréal a dans le port le plus gros cargo à un seul pont du monde, le "Silurian". Il est chargé du grain pour les ports de la côte ouest de l'Italie. Il doit partir dans quelques jours, attendant le grain de la qualité voulue pour compléter sa cargaison. Ce navire consomme 9 tonnes d'huile par jour.

Pendant que ce navire était en route pour Montréal, l'ingénieur en chef reçut des blessures graves à l'œil dans une explosion d'un indicateur dont les pièces atteignirent l'ingénieur. Celui-ci ne put recevoir les secours médicaux que rendu à Montréal. Il fut traité à l'hôpital Victoria et grâce au traitement qu'il a reçu, il a été possible de lui conserver l'œil. Il pourra même repartir pour l'Italie avec son navire.

Les navires de la ligne White Star, service canadien, se servent du nouveau dock Gladstone, à Liverpool, quand il sera ouvert le mois prochain, d'après un avis reçu par la compagnie à Montréal. Les bassins sont disposés de telle façon que les navires pourront accoster à l'importance quelle heure du matin et qu'ils pourront partir plus tard dans la soirée. Les quais seront outillés pour que le travail soit fait aussi rapidement que possible; les wagons pourront aussi approcher aussi près que possible du navire.

Le major P. A. Curry, gérant général de la ligne White Star, service canadien, qui assiste maintenant au congrès international des Rotaries, inspectera le nouveau dock avant de revenir à Montréal.

NOUVELLE USINE DE LA GATINEAU POWER COMPANY

Cette usine d'énergie électrique vient d'être ouverte, à Farmers'

120.000 CHEVAUX-VAPEUR

La première unité de l'usine d'énergie de la Gatineau Power Company, à Farmers', vient d'être livrée pour essai. Cette usine est une des trois que la Gatineau Power Company construit sur la rivière Gatineau; les autres sont à Chelsea, à un mille plus haut, et à Panguin, vingt-sept milles en bas de Farmers.

Les usines de Chelsea et de Farmers sont à moins de sept milles d'Ottawa. Deux unités de l'usine de Chelsea opèrent déjà et fournissent le pouvoir au moulin, sur la Gatineau, de la Canadian International Paper Company.

L'usine de Farmers aura cinq unités de 24,000 c.v., chacune et elle sera mise en activité par une chute d'eau de 66 pieds. La largeur totale du barrage, à Farmers, la fuite d'eau, les sections de l'usine et les ailes du barrage, est de 4,800 pieds, et sa hauteur maxima, soixante-quinze pieds.

La Gatineau Power Company, dont toutes les actions ordinaires appartiennent à la International Paper Company, possède des pouvoirs hydrauliques dont la capacité approximative dépasse 700,000 chevaux-vapeur.

Des contrats à longs termes pour la vente de l'énergie électrique ont été passés par la Hydro-Electrique Power Commission d'Ontario, le Canadian International Paper Company et le Canada Cement Company, Limited.

La part du Québec dans cette célébration

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 2. — Le premier ministre Taschereau partira pour Montréal, demain soir. Le but de sa visite dans la métropole est de conférer avec l'hon. Herbert M. Marler, président du comité exécutif de la célébration du jubilé de diamant de la confédération et de M. Jean Desj., le secrétaire du comité afin d'en venir à un arrangement pour une célébration provinciale de l'événement. Tout fait prévoir que comme conséquence immédiate de cette conférence, un comité sera nommé afin d'élaborer le programme de la célébration qui probablement, aura lieu dans la ville de Québec.

LES AMERICAINS NOUS ARRIVENT PAR MILLIERS

Plus de 4,000 sont arrivés, samedi, par le National Can. seulement

DES TRAINS SPECIAUX

La gare Bonaventure ressemblait, samedi matin, à un quartier chic de New-York. Pendant plus d'une heure des trains spéciaux y amenèrent une foule d'Américains et d'Américaines vêtus à la dernière mode, qui ont choisi Montréal, pour y passer la fête de la journée des décorations. Boston, Springfield et d'autres endroits de la Nouvelle-Angleterre étaient aussi représentés dans cette foule, mais le plus fort groupe venait de New-York. Sur un total de plus de 4,000 touristes qui ont voyagé par le Chemin de fer national du Canada, plus de 3,600 venaient de New-York.

La plupart des voyageurs sont venus par trains spéciaux, mais les trains réguliers du C. N. R. et du Rutland étaient aussi remplis. Un seul train spécial amena 900 voyageurs de New-York.

Parmi les excursionnistes, on remarqua plusieurs dames en toilettes claires et un groupe d'agents de la Prudential Life.

L'expédition de Terre-Neuve remise à aujourd'hui

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 2. — Le départ du monoplan Fokker "Jeanne d'Arc" dans lequel F. Sidney Cotton et Cyrus Caldwell fouleront le littoral de Terre-Neuve afin de retrouver les aviateurs français disparus, Nungesser et Coli, a été remis à demain.

Les promoteurs de l'envolée ont déclaré que ce retard était dû au fait qu'ils voulaient avoir plus de temps afin de vérifier les comptes.

L'avion a effectué une envolée d'essai qui a été satisfaisante.

LA SOUFFRANCE DE BEETHOVEN

C'est le 28 mars 1827, que mourut l'un des plus hauts génies de la musique, l'Allemand Ludwig van Beethoven. Il y a donc cent ans. Des fêtes viennent d'être célébrées à sa gloire, dans le monde entier.

Il était assurément digne de recevoir l'hommage de toute l'humanité. Ce ne fut pas seulement un musicien, mais un homme. Ou plutôt, chez ce musicien, ce fut constamment l'âme de l'homme le plus noble qui s'exprima. Lui-même disait:

— Croyez-vous que je pense à un sacré violon, quand l'Esprit me parle et que j'écris ce qu'il me dicte? Cela signifiait qu'il subordonnait entièrement la technique de son art à la sincérité du sentiment.

Il écrivait aussi: — Il n'y a pas de règle qu'on ne peut blesser à cause de "Schoener". Cette phrase, il la traça en français, et y a donc cent ans. Des fêtes viennent d'être célébrées à sa gloire, dans le monde entier.

La beauté supérieure avait droit, selon lui, de bouleverser toutes les règles. Et quelle est, à son avis, cette beauté supérieure? C'est la vérité qui déborde d'un cœur généreux.

— Ne pas trahir la vérité pour un royaume! s'écriait-il fièrement.

La vérité, il l'a cherchée, il l'a servie à travers une vie infiniment douloureuse.

Sa surdité qui devint complète avant qu'il eût trente ans, le plongea dans un désespoir tragique. Nul ne l'ignore. Mais, généralement, on a mal interprété sa détresse morale.

La surdité n'apporta pas, à vrai dire, le plus petit obstacle à son génie musical. Chacun sait, en effet, que nous avons une oreille imaginative aussi bien qu'une oreille physique. Nous entendons chanter en nous les sons, sans même que notre tympan soit ébranlé. Il est évident que l'oreille imaginative de Beethoven demeura d'une intégrité exceptionnelle même quand il ne perçut plus un seul bruit extérieur.

Et comme les moindres sons imaginés, peuvent être notés avec une précision minutieuse, rien n'empêcha jamais Beethoven de communiquer aux autres mortels les sublimes mélodies qui s'élevaient en lui-même.

Bien mieux, il conserva très présente, la mémoire des sonorités qui l'avaient ému dans sa prime jeunesse. Car, dans sa "Symphonie pastorale", par exemple, il a noté le chant de divers oiseaux, entre autres le rossignol du coucou et de la calite.

On dirait que la surdité a peut-être élargi le génie de Beethoven. Elle le força à imprégner davantage de son sentiment sa musique qui, pour lui, était devenue uniquement spirituelle. Elle le contraignait à étendre plus puissamment l'ensemble de chaque œuvre. Et c'est sans doute ce qui imprima cette hardie fermeté au déroulement de son inspiration.

— Écrire sans piano est nécessaire, confiait-il à l'archiduc Rodolphe. Peu à peu nait la faculté de se représenter ce que nous désirons et sentons, qui est un besoin si essentiel aux nobles êtres.

L'artemure que lui causait sa surdité avait donc un autre motif. Cette infirmité le séparait de ses semblables. Il avait horreur d'avouer qu'il n'entendait pas, et il lui était odieux d'être dans un salon sans rien saisir de ce qui se disait. Comme il était né avec un caractère très expansif, c'était pour lui le plus affreux supplice d'être isolé des vivants.

La perte de l'ouïe le torturait tout dans sa sociabilité, dans son ardent amour d'autrui. La douleur fut le fond même de son génie. Presque tous ses plus beaux ouvrages rappellent les paysages vertigineux de Ruysdaël: au premier plan, le feu vireux des passions, des chagrins, des rochers sauvages, des chaînes torrides et foudroyées, au-dessus des nuages de tempête. Mais, plus haut encore, les vapeurs s'élèvent et l'océan voilé le ciel bleu, voici la victoire de l'espérance. Chez Beethoven, il en est de même: Dans ses dramatiques compositions grandit d'abord l'orage et l'ouragan. Puis la tourmente, peu à peu s'apaise: tout à coup l'azur triomphe. Et la joie éclate, la joie austère du héros qui accepte et qui dompte la souffrance... P.G.

LES COMMERÇANTS DEMANDENT LA BASE D'AVIATION, A MONTREAL

Ils adressent une lettre, à ce propos, au gouvernement fédéral. — A la ville; ils demandent un système amélioré de contrôle du trafic. — Un voyage d'étude dans la région du lac Saint-Jean.

Le conseil de la Chambre de Commerce du district de Montréal, vient de décider de prier l'hon. M. W. L. MacKenzie King, premier ministre, d'établir sur l'île de Montréal, la "base de l'aviation" dont il est question depuis quelque temps.

C'est à la réunion qui eut lieu mercredi après-midi, sous la présidence de M. J. A. Paulhus, que cette décision a été prise sur proposition de MM. I. Cardin et C. Duquette.

Le secrétaire de la Chambre a annoncé qu'il avait expédié à l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan, 141 volumes, 3 pièces de \$5 en or et une médaille pour être données en prix aux élèves des écoles de cette province. C'est là un résultat qui fait honneur à l'initiative de la Chambre de Commerce et à la générosité des membres.

Comme il avait été question que les Etats-Unis avaient augmenté de \$4 à \$6 la taxe sur le foin canadien, l'honorable M. Robb, ministre des finances du Canada, par un de ses officiers, apprend à la Chambre de Commerce que des renseignements exacts seront fournis à la suite de l'enquête actuellement faite pour connaître la vérité sur cette question.

On s'est ensuite occupé du voyage d'étude que la Chambre de Commerce fera aux centres industriels du lac St-Jean et du Saguenay, du 6 au 11 juillet prochain.

Le fils de M. Jules Hone, organisateur de ce voyage, a fourni d'utiles renseignements sur l'organisation de ce voyage que l'on veut aussi complet que possible.

A ce voyage, sont invités les membres des chambres de commerce de la province et des provinces-sœurs. Les dames et demoiselles sont aussi invitées à se joindre aux excursionnistes et une attention spéciale leur sera accordée. Le voyage se fera par convoi spécial du Canadien National pour se rendre de Montréal à St-Félicien, St-Joseph d'Alma, Ile Malgou, Joliette, Kenogami, Graveland et Chicoutimi. Le retour se fera sur un vapeur de la Canada Steamship Lines, de Bagotville, à Tadoussac, Malbaie, Québec et Montréal.

Cet itinéraire ne manquera pas d'intéresser non-seulement les membres de la Chambre de Commerce mais encore les excursionnistes, car il permettra l'étude dans un temps

cravates qui lui sont fournies par un chimiste célèbre du quartier de l'Opéra et qui font à Londres l'admiration des jeunes misses.

Il vit surtout le soir. Seul ou avec un camarade de la colonie britannique, il dîne dans un restaurant à la mode; il ne dédaigne pas les similitudes de Montmartre et même certaines auberges authentiques de la banlieue.

Il est rare qu'après dîner, trois ou quatre établissements de nuit ne reçoivent pas sa visite. Il se mêle à la foule des noctambules bruyants qu'il s'y entasse; il prend son "drink" devant le comptoir d'accueil; il rit bruyamment des "bobards" des ans et des autres.

Il se plaît beaucoup au Quartier Latin; non loin du Panthéon, dans une rue qui donne boulevard Saint-Michel, il y a une "boîte" qu'il affectionne particulièrement. Le prince se couche tard, quelquefois au petit jour; aussi fait-il la grasse matinée, ce qui tout de même n'est pas très après-guerre.

Le prince d'aujourd'hui ne flâne pas sur le boulevard où, du reste, il n'est plus possible de flâner. Il ne s'arrête jamais devant les magasins, car il n'achète rien à Paris que ses

Comme son illustre grand-père, le prince de Galles actuel adore Paris, où il vient encore de passer quelques jours.

Peut-être y sera-t-il plus tard aussi célèbre que celui qui devint Edouard VII.

Le futur Edouard VII fréquentait les petits théâtres, se plaisait dans la compagnie des boulevardiers fameux et riait de tout son cœur quand une petite femme de coulisses lui témoignait une joyeuse familiarité. Bref, il était Second Empire.

Le prince d'aujourd'hui ne flâne pas sur le boulevard où, du reste, il n'est plus possible de flâner. Il ne s'arrête jamais devant les magasins, car il n'achète rien à Paris que ses

cravates qui lui sont fournies par un chimiste célèbre du quartier de l'Opéra et qui font à Londres l'admiration des jeunes misses.

Il vit surtout le soir. Seul ou avec un camarade de la colonie britannique, il dîne dans un restaurant à la mode; il ne dédaigne pas les similitudes de Montmartre et même certaines auberges authentiques de la banlieue.

Il est rare qu'après dîner, trois ou quatre établissements de nuit ne reçoivent pas sa visite. Il se mêle à la foule des noctambules bruyants qu'il s'y entasse; il prend son "drink" devant le comptoir d'accueil; il rit bruyamment des "bobards" des ans et des autres.

Il se plaît beaucoup au Quartier Latin; non loin du Panthéon, dans une rue qui donne boulevard Saint-Michel, il y a une "boîte" qu'il affectionne particulièrement. Le prince se couche tard, quelquefois au petit jour; aussi fait-il la grasse matinée, ce qui tout de même n'est pas très après-guerre.

Le prince d'aujourd'hui ne flâne pas sur le boulevard où, du reste, il n'est plus possible de flâner. Il ne s'arrête jamais devant les magasins, car il n'achète rien à Paris que ses

cravates qui lui sont fournies par un chimiste célèbre du quartier de l'Opéra et qui font à Londres l'admiration des jeunes misses.

Il vit surtout le soir. Seul ou avec un camarade de la colonie britannique, il dîne dans un restaurant à la mode; il ne dédaigne pas les similitudes de Montmartre et même certaines auberges authentiques de la banlieue.

Il est rare qu'après dîner, trois ou quatre établissements de nuit ne reçoivent pas sa visite. Il se mêle à la foule des noctambules bruyants qu'il s'y entasse; il prend son "drink" devant le comptoir d'accueil; il rit bruyamment des "bobards" des ans et des autres.

Il se plaît beaucoup au Quartier Latin; non loin du Panthéon, dans une rue qui donne boulevard Saint-Michel, il y a une "boîte" qu'il affectionne particulièrement. Le prince se couche tard, quelquefois au petit jour; aussi fait-il la grasse matinée, ce qui tout de même n'est pas très après-guerre.

Le prince d'aujourd'hui ne flâne pas sur le boulevard où, du reste, il n'est plus possible de flâner. Il ne s'arrête jamais devant les magasins, car il n'achète rien à Paris que ses

cravates qui lui sont fournies par un chimiste célèbre du quartier de l'Opéra et qui font à Londres l'admiration des jeunes misses.

Il vit surtout le soir. Seul ou avec un camarade de la colonie britannique, il dîne dans un restaurant à la mode; il ne dédaigne pas les similitudes de Montmartre et même certaines auberges authentiques de la banlieue.

Il est rare qu'après dîner, trois ou quatre établissements de nuit ne reçoivent pas sa visite. Il se mêle à la foule des noctambules bruyants qu'il s'y entasse; il prend son "drink" devant le comptoir d'accueil; il rit bruyamment des "bobards" des ans et des autres.

Il se plaît beaucoup au Quartier Latin; non loin du Panthéon, dans une rue qui donne boulevard Saint-Michel, il y a une "boîte" qu'il affectionne particulièrement. Le prince se couche

Le Canada

MONTREAL, vendredi, le 3 juin, 1927.

Sa Majesté George V

L'empire britannique célèbre, aujourd'hui, la fête de son roi, Sa Majesté George V.

Dans tous les pays de cette société des nations britanniques, on manifestera en l'honneur du souverain, celui qui représente vraiment l'idée britannique dans cette monarchie démocratique qui fait le bonheur de tous ceux qui y sont attachés.

Le Canada - français a maintes fois traduit son attachement, sa loyauté à la Couronne et il est heureux, en ce jour, de s'unir au reste de l'empire pour présenter au Roi l'hommage de son attachement et de sa fidélité.

Depuis quelques années, notre pays, comme les autres dominions qui ont suivi son exemple, a évolué d'une façon notable. Son statut n'est plus ce qu'il était il y a un an ou deux; et s'il demeure partie de l'empire, il n'en a pas moins une liberté plus grande dans la conduite de ses propres destinées.

Cela ne le détache en rien du lien impérial pour ce qui touche l'unité de sentiments envers le souverain et la démocratie qu'il représente si dignement.

Car c'est là le secret de la survie de la monarchie britannique: régner et non gouverner, comme nous le disions il y a quelques jours, à l'occasion de la fête de l'empire.

Les dominions britanniques, tout en demeurant attachés à la Couronne, disposent d'une liberté fort étendue pour l'administration de leurs pays respectifs. Ce sont eux qui passent leurs lois, signent leurs traités quand il n'est question que d'eux.

Cette semaine encore, nous assistons, à Rideau Hall, à un événement qui marque une date mémorable dans notre histoire. Pour la première fois, un ministre plénipotentiaire des Etats-Unis présentait ses lettres de créance à notre gouverneur général comme représentant direct des Etats-Unis en Canada.

De notre côté, l'hon. Vincent Massey est déjà installé dans la capitale américaine comme notre représentant officiel auprès du gouvernement de Washington.

Et cependant, le Canada ne cesse de faire partie de l'empire britannique, heureux de conserver ses liens avec le gouvernement impérial.

Voilà la force de la monarchie anglaise et voilà pourquoi tous les sujets s'unissent en ce jour pour exprimer à Sa Majesté le Roi leurs vœux de longue vie et bonheur, vie et de bonheur.

Les passages à niveau

La tâche confiée à M. Thomas L. Simmons, ingénieur en chef de la Commission des chemins de fer, d'étudier le problème des passages à niveau dans Montréal, remet d'actualité une question qui a été souvent traitée, mais qui ne semble pas avoir fait, pour tout cela, beaucoup de progrès. Soit qu'il y ait eu lenteur dans certains milieux ou indifférence dans d'autres, il n'en est pas moins vrai que nous sommes pratiquement au même point qu'auparavant et qu'il nous faudra accomplir un effort réel pour nous sortir d'une situation qui paraît être inextricable.

Il n'y a pas de doute que le problème est compliqué, qu'il se rattache étroitement à une foule d'autres questions dont l'agencement constituera le plan général de l'île de Montréal. C'est pourquoi nous croyons devoir émettre l'opinion que la disparition des passages à niveau, bien qu'elle soit absolument nécessaire, ne peut être réalisée dans ses détails sans que l'on tienne compte des problèmes concurrents.

La tâche, par conséquent, peut paraître simple au premier abord, quand nous l'envisageons dans ses grandes lignes, mais elle devient ardue, lorsque nous nous trouvons en présence des divers intérêts en jeu dans les différentes parties de Montréal et de l'île de Montréal.

Ce sont probablement ces difficultés qui ont fait hésiter ceux qui, déjà, s'étaient mis à l'œuvre et qui ne semblent avoir obtenu, jusqu'à présent, aucun résultat pratique. Nous ne voudrions pas les blâmer; loin de là. Nous croyons même qu'ils ont fait preuve d'un rare courage en entreprenant une tâche aussi ardue. Un tel travail en effet ne doit pas venir par surcroît, quel que soit l'expert qui en est chargé. Pour pouvoir l'étudier profondément et aussi rapidement que possible, il faut qu'un homme puisse y consacrer tout son temps et c'est ce qui n'a jamais été fait.

Montréal aurait dû être la première à se mettre à l'œuvre, à intéresser dans l'entreprise tous ceux susceptibles de l'être, et, en réalité, nous avons pu croire à un certain moment qu'elle était bien décidée à le faire. Le travail devait embrasser non seulement le problème des passages à niveau, mais tous ceux relevant de l'urbanisme. Une commission spéciale fut nommée, quelques séances furent tenues, puis tout rebomba dans l'ombre. Y a-t-il eu progrès depuis? A-t-on même travaillé? Nous ne le savons pas, la population ne le sait pas, les échevins eux-mêmes ne le savent pas et, si nous en jugeons par leur conduite actuelle, ils semblent les moins intéressés à le savoir. Devant une telle indifférence, il faut nécessairement ne compter que sur la bonne volonté de ceux qui ont accepté de faire le travail gratuitement et la encore nous savons que ces experts sont déjà absorbés par des occupations de toutes sortes. Dans une telle situation, il serait impossible d'anticiper des résultats à brève échéance.

Maintenant que la Commission des chemins de fer a nommé un expert qui étudiera exclusivement le problème des passages à niveau, cela aura-t-il pour effet de provoquer un réveil de ceux qui auraient dû être les premiers à réclamer la solution de la question? Nous l'espérons, car il est certain que tout cela ne pourra être réglé sans la coopération de tous les intéressés. Il faudra que chacun fasse sa part et qu'il la fasse tout entière. Trop longtemps l'on a laissé traîner l'étude du plan d'ensemble et le plus grand devoir de la cité de Montréal est de réaliser maintenant un projet dont la difficulté d'exécution s'accroît à mesure que nos quartiers se développent. La disparition des passages à niveau constitue l'un des plus importants côtés de l'urbanisme dans Montréal; d'elle, découle, en grande partie, la sécurité de la circulation et le plus tôt nous la verrons, le plus tôt nous serons satisfaits.

Le voyage de l'ouest

Depuis quelques années, chaque été, plusieurs voyages d'excursion s'accomplissent dans le Dominion.

Nos compagnies de chemins de fer, de concert avec des institutions nationales reconnues, organisent des voyages transcontinentaux ou semi-transcontinentaux.

Cette année, il semble que le plus populaire soit encore celui de l'Université de Montréal, le troisième organisé, avec le concours de cette institution, à travers le Canada, c'est-à-dire de Montréal à la côte du Pacifique. Nous ne saurions évidemment trop encourager ces voyages. Plusieurs raisons nous portent naturellement à inciter nos gens qui désirent voyager à profiter des subventions qu'ils leur offrent, à des prix raisonnables et dans de bonnes conditions sociales fort agréables.

Tout d'abord, nous ne conseillerons jamais assez à nos gens de voyager à travers le Canada. Avant de parcourir les autres pays, avant surtout d'aller faire le voyage de tout le monde, à New-York, ne convient-il pas mieux de connaître son pays?

Combien de nos gens qui connaissent New-York par cœur ou les alentours de la métropole américaine ignorent totalement les beautés de notre propre pays? L'expérience a été maintes fois faite. Nous n'avons qu'à demander à quelqu'un qui nous parle des Etats-Unis: "Avez-vous vu les Rocheuses?" On nous répond généralement "Non". On les connaît par l'image et on s'imagine que c'est suffisant.

La Compagnie du Pacifique Canadien continue la série de ses voyages transcontinentaux avec le concours de l'Université de Montréal. Elle groupe à chacune de ses excursions nationales une élite remarquable, des gens avec qui le voyage est véritablement un repos, un enchantement intellectuel.

Nous savons que cette année, les demandes sont considérables. Nous savons que les autorités du Pacifique Canadien cherchent à augmenter le plus possible l'accommodation pour les voyageurs, mais nous savons également qu'il se pourrait fort bien que quelques-uns essaient un refus forcé, faute d'espace.

Nous n'avons pas à insister sur la qualité du service assuré par le Pacifique Canadien. Tous ceux qui ont participé aux deux excursions précédentes savent ce qui en est, peuvent dire à ceux qui le leur demanderont, dans quelles conditions confortables s'accomplit le voyage.

Et, cette année, cette tournée à travers le continent revêt un cachet tout particulier. N'est-ce pas, en effet, une excellente façon pour les nôtres de célébrer le sixième anniversaire de la Confédération canadienne?

C'est grâce à l'esprit qui animait nos pères si nous pouvons aujourd'hui parcourir un aussi vaste domaine, un tout harmonieux dans ses différences de mœurs et de langues? Si les fondateurs de la Confédération canadienne vivaient aujourd'hui, ne seraient-ils pas les premiers à profiter de ce voyage pour admirer les progrès de leur œuvre?

Le voyage du mois de juillet prochain sera également rehaussé par la présence de la fille de l'un des Pères de la Confédération, Mlle Hortense Cartier, fille de sir Georges-Etienne Cartier, l'un des parrains à la naissance de notre vaste Dominion.

Tout en faisant acte de patriotisme, nos gens auront également l'occasion de s'instruire, de parcourir des régions nouvelles pour eux, importantes de splendeur et de majesté et capables de faire naître dans le cœur de tous les voyageurs l'orgueil d'être avant tout Canadiens.

Le rôle d'Alexander Mackenzie dans le pacte confédératif

Alexander Mackenzie, qui devait un jour être premier ministre du Canada et en préparer un autre du nom de Wilfrid Laurier en l'invitant tout jeune à faire partie de son gouvernement, Alexander Mackenzie naquit en Ecosse, le 28 janvier 1822 et fut élevé sur la ferme de son père. Il aida tout d'abord à garder les moutons, et plus tard à labourer la terre. Vers l'âge de vingt ans il devint tailleur de pierre, occupant ses loisirs à lire les livres qu'il pouvait rejoindre, et particulièrement les poèmes du barde écossais Robert Burns, qui lui apprit l'amour des pauvres et l'amour de la liberté. Déjà à cette époque le futur Canadien s'intéressait à la politique et prit quelque part aux discussions d'alors dans son pays connus sous le nom de débats chartistes.

Mackenzie vint au Canada en 1842 et s'établit à Kingston, où il trouva de l'emploi comme maçon aux fortifications du port. Plus tard il travailla aussi aux canaux considérables que l'on construisait alors: ceux de La Chine, de Beauharnois et de Welland. On le trouve en 1848 à Sarnia, où il commença à se faire connaître comme orateur populaire et fait la connaissance de George Brown, dont il sera toujours l'ami par la suite.

Mackenzie devient, en 1852, rédacteur d'un journal, le "Lambton Shield". Mais il avait trop de franchise et certains de ses articles trop vigoureux lui valurent une action en libelle qui mit fin à l'existence du journal. Il faut croire que le maçon-orateur continua de se faire connaître, car en 1861, il fut élu député au Parlement fédéral pour la division de Lambton. Il s'était fait élire en critiquant les fortes dépenses du gouvernement en travaux publics, et en préconisant la réforme du tarif et de la représentation électorale. Au parlement, il prononça bientôt un puissant discours dans lequel il exprima l'espoir de voir le Canada uni de l'Atlantique aux Montagnes-Rocheuses.

Durant le cours de son second terme un gouvernement de coalition fut formé en dépit de sa répugnance à voir les libéraux s'allier aux Tories. Il consentit cependant à appuyer les mesures qui lui paraissaient justes de la part du nouveau cabinet. Il était fervent défenseur d'une union fédérale de toutes les provinces britanniques du continent, qu'il voulait voir reliées entre elles par un chemin de fer qui en ferait un tout homogène et prospère. Il parlait aussi avec enthousiasme de l'avenir réservé aux territoires immenses de l'Ouest. Lorsque George Brown sortit du cabinet de coalition, Mackenzie fut invité à y entrer mais il refusa.

Aux premières élections fédérales, en 1867, il eut à subir une lutte personnelle violente mais remporta la victoire par une forte majorité. Le cabinet Macdonald étant tombé en 1872 à propos du scandale du Pacifique, Alexander Mackenzie fut chargé de former un nouveau gouvernement, et l'année 1873 vit l'ancien tailleur de pierre devenir premier ministre. Il fit voter plusieurs mesures sages, tel que le vote par bulletin, et fonda le Collège militaire royal. Comme nous le disions plus haut, il appela un jour le jeune Wilfrid Laurier à faire partie de son gouvernement. Celui-ci ne dura pas très longtemps cependant, car le pays passait par une crise de dépression économique, on trouvait que Mackenzie n'était pas le sauveur qu'il fallait et en 1878 son gouvernement fut renversé.

Alexander Mackenzie a laissé un souvenir d'honneur chevaleresque, et le "Times" de Londres lui rendit à sa mort un haut témoignage d'estime et d'admiration.

Le nouveau régime ontarien

Le nouveau régime des liqueurs, en Ontario, a soulevé non seulement l'intérêt de la population, mais il a aussi excité la soif de nos amis de Toronto et des autres villes.

Les dépêches des correspondants de journaux, les journaux mêmes de la Ville-Reine, consacrent des colonnes de littérature et des photographies amusantes à l'inauguration du régime dit "humide".

On voit évidemment que la prohibition n'était pas dans l'esprit de la population, puisque cette dernière s'est ruée vers les six magasins de la commission pour avoir des spiritueux. Seulement, le nouveau régime assure une consommation raisonnable, nous l'espérons, tandis que sous la prohibition, la loi était violée constamment.

Nos amis d'Ontario vont apprendre, à leur avantage, qu'il ne sert de rien de se cacher pour consommer raisonnablement des liqueurs. Ici, quand un citoyen a besoin d'une bouteille de spiritueux, pour quelque fin que ce soit, il n'a pas à quémener un certificat de médecin ou à se cacher pour l'obtenir.

C'est ce qui se pratiquait en Ontario auparavant. Mais aujourd'hui, cette province, à l'instar de la nôtre, vendra à qui en aura besoin les spiritueux qu'elle lui refuseait autrefois.

Le nouveau régime sera moins hypocrite. Il sera plus avantageux pour le gouvernement et plus conforme à la vraie liberté du contribuable.

Dans quelques temps, peut-être Ontario regrettera-t-elle d'avoir attendu si longtemps avant d'imiter Québec.

L'apprentissage de la vie

En ce mois de juin, on va beaucoup parler de la jeunesse et de la jeunesse puisque des milliers d'écoliers et d'écolières fermeront leurs livres scolaires et entreront en vacances.

Toute cette fraîcheur de vie m'inspire:

Vous désirez savoir de moi? D'où me vient pour vous ma tendresse? Je le dirai, voyez pourquoi? Vous ressemblez à ma jeunesse!

Mais la sympathie que m'inspire le jeune homme, par exemple, ne va pas sans inquiétude.

Combien de jeunes gens, de nos jours, répondent à celui qui, éclairé par l'expérience, leur donne de sages conseils: "Les anciens, Monsieur, sont les anciens, et nous sommes les gens de maintenant."

Cette classique réponse d'Angelique à Thomas D'Almeida ne manque pas de philosophie: elle note ainsi avec sûreté la distance des générations.

Celle qui descend s'inquiète dans sa sympathie. Celle qui monte s'étonne d'une telle inquiétude.

Que lui parle-t-on de la brièveté du temps, alors qu'elle a l'avenir devant elle.

Que lui parle-t-on de profit à se retirer? Ne suffit-il pas d'en jouir?

Comment, surtout, convaincre le jeune homme de la valeur incalculable des premières années de la jeunesse?

N'a-t-il pas tendance trop naturelle à se comporter à leur égard, comme cet enfant de la légende, qui joue au palet avec des rubis, des topazes ou des émeraudes, sans souci de les ramasser après chaque partie?

Pourtant, n'est-ce pas l'époque où nous posons les bases de la demeure qui sera nôtre pour toute la vie?

C'est la parole de Lamennais à l'âge où l'on se décide. Plus tard, on ne peut que subir la destinée qu'on s'est faite; on gémira dans le tombeau qu'on s'est creusé, sans pouvoir en soulever la pierre.

C'est poser la souveraine importance de l'éducation.

Qu'il le veuille ou non, qu'il s'en rende compte ou non, le jeune homme subit l'empire de l'atmosphère et des leçons dont il est entouré au temps de son éducation. Alors, en effet, "l'argile humaine est molle, n'a pas encore pris son pli, n'est défendue par aucune forme acquise et résistante."

Malgré son inexpérience, son insouciance et son émanicipation plus accentuées aujourd'hui qu'autrefois, le jeune homme n'échappe donc pas à l'influence de l'éducation qui n'est pas seulement une atmosphère mais "une discipline et une loi".

Le jeune homme ne peut fermer les yeux à cette vérité. Aucun rêve de jeunesse, aucune illusion, aucun enthousiasme ne peuvent l'affoler au point de ne pas comprendre que l'éducation est la préparation à la vie et l'apprentissage de la virilité.

FANTASIO.

EN PASSANT

Les membres du comité de vigilance de la Ligue de sécurité publique viennent de présenter un rapport sur les infractions aux règlements du trafic dans les rues de Montréal.

Il appert que ces infractions sont nombreuses et pratiquement intolérables parce qu'elles sont le fruit d'une ignorance inexcusable de la part de ceux qui conduisent des véhicules. Il faudrait y voir.

Nous avons eu une deuxième journée consécutive de beau temps, hier, et les citoyens ne pouvaient en croire leurs yeux.

Nul doute qu'avec un peu de patience nous allons finir par avoir notre été. Mais, cette année, il se fait attendre capricieusement.

Le président de l'Association des manufacturiers canadiens, dont le congrès a lieu présentement à Calgary, déclare qu'avec une augmentation de la population, le Canada sera en mesure de résoudre tous ses problèmes.

C'est ce qu'a compris le gouvernement fédéral qui se préoccupe beaucoup de cette question et qui cherche à attirer au Canada une immigration désirable.

Les dépêches nous annoncent que la Grèce a commencé à solder sa dette envers la Grande-Bretagne, versant un premier paiement de \$500,000.

A quand le tour du Canada? Car nous avons aussi une assez forte carence contre la Grèce, les conservateurs tout particulièrement doivent s'en souvenir.

L'exploit de Lindbergh a stimulé l'ardeur des fervents de l'aviation et de nouvelles bourses sont offertes pour différentes traversées sensationnelles, particulièrement vers l'Orient.

L'audace ne connaît pas de limite. Mais il faut souhaiter que les catastrophes que nous déplorons encore aujourd'hui n'enseignent pas aux aviateurs à ne s'environner qu'après les plus minutieux préparatifs.

FUGUE CREMAZIE

L'aube rayonnait à l'horizon. Un navire aux armes de l'Angleterre pénétrait dans le port de Québec dont les flots reflétaient les rayons obliques d'un soleil estival. Le vaisseau n'était pas plutôt accosté qu'un homme aux allures décidées franchissait la passerelle et s'élançait à travers les rues à peu près désertes de la vieille capitale.

Il allait, inquiet et hâtif, sans hésiter vers les plaines d'Abraham. Les nombreuses côtes ne parvenaient point à modérer la rapidité insolite de sa marche. Il allait. On eût dit qu'une volonté impérieuse le conduisait vers le site à jamais immortel, où Montcalm et Wolfe cueillirent les lauriers réservés aux seuls braves à qui Mars distribue généreusement ses faveurs glorieuses et durables.

Il allait. Un observateur attentif eût vite fait de constater que son costume n'était pas précisément celui de l'époque. Il avait le masque socratique de Paul Verlaine et la démarche traînante d'un homme que la vie a ployé sous le poids inéluctable des épreuves, des déboires, des chagrins, des désillusions, des amertumes et de tous les maux et y compris ceux de l'âge.

Nul rêve d'amour ne lui sautait au fond de ses regards tristes. On sentait, à le voir, que depuis bien longtemps aucune femme n'avait donné à ce cœur la tendresse et l'amour dont il avait un infini besoin. Ainsi s'ankylosent les cœurs à qui la tendresse et la bonté font défaut.

L'homme allait toujours. Désormais, il se trouvait sur les limites des plaines d'Abraham. Le soleil dardait ses rayons incandescents sur l'herbe verte et sur les pierres grises de la citadelle. De rares oiseaux passaient au loin. Le fleuve miroitait. La ville dormait encore. Pas un seul piéton, encore moins de voitures, ne parcouraient les rues. Seul l'homme déambulait rapidement sur le gazon raboteux des plaines. Le vent soufflait, agitant comme une oriflamme, l'écharpe multicolore qu'il portait.

Soudain, l'homme s'agenouilla, baissa par trois fois le sol jadis trempé du sang de nos aïeux, puis, se relevant, il revint, pensif, vers les quais.

Un autre navire partait pour l'Europe. L'homme s'en fut à bord.

Vers onze heures, le navire appareilla devant une foule assez considérable. Lentement, il s'éloignait des quais. A cet instant, par deux fois, une voix féminine cria: "Octave, Octave..."

L'inconnu qui se trouvait sur le gaillard d'arrière leva les yeux. Une troisième fois, la même voix cria un autre nom: "Crémazie!"

Mais l'homme ne répondit point. Seule, une larme qui coulait sur sa joue indiquait qu'il avait senti et compris qu'une âme sœur demeurait sur le sol tant aimé de sa patrie et le rappelait.

Cette légende est-elle fautive ou véridique? Il n'importe! Ce qui compte, c'est le sentiment patriotique qu'elle synthétise. L'âme de Crémazie est certainement revenue parmi nous et nous l'avons toujours appelée chaque fois que notre patriotisme subissait une crise. Elle a réveillé dans nos cœurs l'amour infini de la patrie, de notre chère et belle patrie, le Canada.

Odette MONTAUSIER.

LE CONSEIL DES METIERS DEMANDE L'OUVERTURE DES CINEMAS LE DIMANCHE

(Suite de la dernière page)

d'ouvriers travaillant sept jours par semaine.

Attendu que depuis cette date, les propriétaires de cinémas ont déclaré être prêts à accorder un jour de repos de 24 heures sur sept, à leurs employés;

Attendu que cette décision rencontre les vues du travail organisé, qui lutte pour la semaine de 41 heures de travail;

Pour toutes ces raisons: Qu'il soit résolu que le Conseil des Métiers et du Travail, en vue des développements nouveaux et du désir si clairement manifesté de la majorité des membres des unions affiliées, se déclare en faveur de l'ouverture des cinémas le dimanche et d'une législation appropriée.

Et qu'il soit de plus résolu: qu'en ce qui concerne l'admission des enfants au cinéma, il réitère son attitude première, en réclamant la stricte observance des prévisions du Chapitre 174 des Statuts Révisés de Québec (1925).

Et que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable juge Boyer commissaire-enquêteur, ainsi qu'à l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province.

Le délégué Brunet appuya sa proposition par des remarques basées sur les principes de la Fédération Américaine du Travail, sur son expérience personnelle et sur la tradition suivie par le Conseil.

N'y a pas de réflexion à faire sur la conduite du président, actuellement à Genève, car il n'a fait que ce qu'il devait faire, à savoir de défendre l'ouverture du cinéma que préside l'honorable juge Boyer et où il a exprimé l'opinion d'alors du Conseil. Le travail organisé est en faveur de la semaine de six jours d'ouvrage, mais il reconnaît aussi que dans certaines industries le travail du dimanche est nécessaire et il cite plusieurs métiers, entr'autres les pressiers des journaux.

Il ajouta qu'il était en faveur de l'ouverture des théâtres le dimanche, mais, il est pour un congé de 24 heures pour les employés des théâtres. M. Brunet posa la question suivante aux membres des unions (quatre) des employés des théâtres: "Si les théâtres ferment le dimanche, empêcheront-ils les musiciens syndiqués de jouer dans les hôtels, les cafés, sur les bateaux d'excursions et dans les parcs, le dimanche?" Il rapporte ce qu'il a vu, le dimanche, dans certaines villes de nos autres provinces et des Etats-Unis, où tout est fermé le dimanche. Il n'hésite pas à dire qu'il ne voudrait pas que ce qui se passe là-bas se répète ici.

Le principe de la semaine de quarante heures est sauvegardé par la demande qu'est faite par la résolution qu'est devant la chaire et, de ce fait, les employés de théâtres sont protégés.

Le délégué Cupello, secondaire de la proposition Brunet, appuya sur la nécessité qu'il y a pour le conseil d'adopter la proposition qui est conforme à l'opinion générale des ouvriers syndiqués ou non.

Il faut se rendre à l'évidence des faits: On dit qu'on ne travaille pas le dimanche, cependant les tramways circulent dans nos rues, les chemins de fer continuent de transporter les voyageurs, etc. Il y a des nécessités d'utilités publiques auxquelles on ne peut se soustraire.

M. Cupello ajoute que le conseil doit refléter l'opinion des unions affiliées et il réclame pour les ouvriers la liberté d'assister aux représentations théâtrales le dimanche, comme les autres jours.

Les délégués Proulx, Drouin, Arpagast, Franklin, Roy, Lemieux, Girard, Cooper, Massé, Duval, Stark, Baccote, Black ont aussi parlé sur la question.

La question préalable ayant été soulevée, on a pris le vote sur la résolution Brunet-Cupello et le résultat fut: 40 pour et 14 contre. Et la séance fut levée.

UN SAGE AVIS AUX MARCHANDS MALHONNETES

Ils n'ont qu'à se tenir avertis car ceux qui trompent le fisc seront suivis de près

REORGANISATION

Les maisons malhonnêtes et les marchands qui trompent les douanes, en sous-estimant les marchandises qu'ils importent, de même que celles qui les aident à tromper le fisc, seront suivies de près, après que la commission d'enquête sur les douanes aura fait rapport au gouvernement.

"Il importe qu'elles soient poursuivies sans pitié", a fait remarquer, hier après-midi, au cours de la séance de la commission, l'honorable juge Brown, commissaire en chef de la commission d'enquête.

Jusqu'ici, deux experts du gouvernement travaillent dans ce sens, dans le district de Montréal et jusqu'à date, ils ont perçu \$170,000 d'amendes pour le gouvernement, sur des marchandises sous-estimées. De plus, plus d'une saisie a été pratiquée.

Les méthodes employées pour tromper les douanes ont été détaillées par M. Thomas E. Herson, qui travaille pour le gouvernement, depuis décembre 1925. M. R. L. Calder interrogeait.

M. J. D. Fox, qui est en charge de la taxe de ventes, dans le district de Montréal, a déclaré que les arrangements dans les paiements de l'accise, des maisons de Montréal, se totalisaient à \$892,000. Le témoin a aussi déclaré que le bureau des douanes dans le département des postes, était en train d'être réorganisé, d'être rendu plus efficace.

FELICITATIONS AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Votées par l'Ass. Libérale Ste-Marie, à son assemblée régulière

Une intéressante et nombreuse assemblée des membres de l'Association Libérale Ste-Marie a été tenue, mercredi soir, sous la présidence de M. J.-E. Cloutier.

M. le président Cloutier a fait de judicieuses remarques sur l'opportunité de continuer les assemblées de l'association afin que par ce moyen, les membres puissent s'instruire encore sur l'œuvre poursuivie par le parti libéral tant au provincial qu'au fédéral et aussi sur les lois qui nous régissent. Chaque citoyen est censé connaître la loi, mais combien, en effet, la connaissent?

Le comité exécutif, ajoute M. Cloutier, entend ne pas s'arrêter si tôt dans la tâche que l'association a entreprise, et c'est par tous les moyens qu'il veut garder la vie ardente et agissante parmi les membres. Les chefs du parti libéral ont besoin d'être appuyés, soutenus et défendus, tout comme les libéraux ont aussi besoin d'être encouragés, écoutés à l'occasion et renseignés sur les questions politiques qui intéressent le pays.

M. Cloutier a annoncé aux membres que le comité exécutif avait mis à l'étude, la possibilité d'organiser un voyage d'agrément pour les membres et leurs amis, au cours duquel un ou des orateurs discuteraient quelques questions politiques.

Les membres de l'Association Libérale Ste-Marie, sont heureux d'avoir l'opportunité d'offrir à l'honorable M. L.-A. Taschereau, et à ses distingués collègues, ainsi qu'à M. Joseph Gauthier, de nouveau député de Ste-Marie, leurs plus chaleureuses félicitations pour le brillant résultat du 16 mai dernier.

Les membres profitent aussi de l'occasion, pour réitérer aux chefs du parti libéral, leur profond attachement aux principes larges et basés sur les plus solides principes de l'économie sociale du parti libéral.

Il protestent de leur dévouement le plus pressé à la cause libérale, non seulement dans Ste-Marie, mais encore dans le pays.

L'assemblée a aussi adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de la fille de M. Téophore Poupart, vice-président de l'association.

La prochaine assemblée aura lieu mercredi prochain.

SYMPATHIES AU DR E.-M.-A. SAVARD

A une assemblée spéciale de l'Association des médecins hygiénistes,

CARTES PROFESSIONNELLES

BEAULIEU, GOUIN
MARIN & MERCIER
Avocats: Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Tel. Main 3093.
L.-E. Beaulieu, LL.B., C.R.
G. Gouin, LL.B., C.R.
P. Mercier, C.R., M.P.
Paul Gouin, LL.B., Ed. Tardieu, LL.B., Honorable Rodolphe Lemieux, Avocat-Conseil.

GEOFFRION ET PRUD'HOMME
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.
Ainsi Geoffrion, c.r. — J.-Alex. Prud'homme, c.r.
Tel. Main 0010. — MONTREAL
112, rue Saint-Jacques.
Adresse télégraphique: "Geoffrion", Western Union Code.

Cook & Magee
Avocats, Solliciteurs, etc.
Edifice de la Royal Insurance
2, Place d'Armes, Montréal.
John W. Cook, c.r., Allan A. Magee, c.r., T. B. Henev, W. C. Nicholson.
312-100-C prof.

JOSEPH COHEN, C.R.
Avocat, Solliciteur, etc.
Myer Gaueroff
EDIFICE LA SAUVEGARDE
No. 92, rue Notre-Dame Est, MONTREAL. Tel. 47180
31-jno.-cartes prof.

</

UNE INJONCTION EMISE CONTRE UN JOURNAL SPORTIF

La "Globe Press Ltd." se plaint que le "General News Bureau of Canada" copie "The Sportsman".

"GENERAL SPORTS"

Les deux journaux seraient imprimés sur papier de la même couleur et de la même façon.

La Globe Press Ltd. qui publie le quotidien sportif "The Sportsman" a obtenu hier en Cour une injonction intermédiaire qui défend au General News Bureau of Canada et à une vingtaine d'autres personnes d'imprimer et de vendre un autre quotidien sportif connu sous le nom de "General Sports" de façon à créer une confusion dans l'esprit du public au sujet de ces deux journaux. L'injonction intermédiaire qui a été accordée par l'honorable juge Coderre est valide jusqu'au 10 juin courant, alors qu'une demande d'injonction interlocutoire sera plaidée au mérite.

Dans sa requête pour injonction, la Globe Press Ltd. allègue que depuis six ans elle édite et vend à Montréal un journal sportif "The Sportsman" mieux connu sous le nom de "Green Sheet" et qui donne toutes les nouvelles concernant les sports. Elle prétend que le General News Bureau of Canada, depuis le 4 mai 1927 édite un autre journal sportif connu sous le nom de "General Sports" de façon à ce qu'il soit confondu avec "The Sportsman" en se servant de papier de même couleur et de même forme. Elle prétend que "The Sportsman" imite en tout point "The Sportsman" afin de s'emparer de la clientèle de ce dernier et qu'il y a concurrence déloyale.

L'injonction qui a été accordée hier a pour but de faire cesser d'ici l'audition de la cause, toute concurrence déloyale, si elle existe.

HABEAS CORPUS EXECUTE SUR L'ATLANTIQUE

Un ordre du ministère de l'Immigration a-t-il priorité sur un bref d'habeas corpus?

UN CURIEUX CAS

Un bref d'habeas corpus et un bref de certiorari sont émis dans l'affaire Howley.

L'honorable juge Coderre, a autorisé l'émission d'un bref d'habeas corpus, ordonnant au ministère de l'Immigration et à la White Star Line Dominion Service, de produire en Cour, le 20 juin courant, la personne de George alias Gorgura Wasyluk, qui est actuellement au milieu de l'Atlantique, à bord du "Doric", en voie d'être déportée en Pologne.

Dans la requête pour habeas corpus qui a été présentée en son nom, Wasyluk allègue qu'il est sujet polonais, et qu'il a été régulièrement admis au Canada comme immigré, en 1924. Il fut admis au Canada comme agriculteur, et sa déportation a été ordonnée pour le motif qu'il restait au Canada, contrairement à la loi de l'immigration, et n'était pas un agriculteur. Wasyluk prétend que ces motifs sont mal fondés, parce qu'il s'est efforcé de devenir un agriculteur, et qu'il possède actuellement une terre dans la province de l'Alberta, sur le prix de laquelle il a payé en acompte une somme de \$400. Wasyluk prétend que le ministère de l'Immigration n'avait pas le droit d'ordonner son arrestation ni sa déportation.

La requête alléguée, que, le 19 mai, Wasyluk fut confiné pour déportation à la garde de M. E.-C. Moquin, commissaire de l'Immigration, à Montréal, et que ce dernier fit les arrangements nécessaires pour sa déportation, par le navire "Doric" de la White Star Line Dominion Service qui a quitté Montréal, le 28 mai dernier.

Le 26 mai, jour de fête légale, Me L. Popiliger, qui représente Wasyluk, informa M. Moquin qu'il avait l'intention de demander un bref d'habeas corpus, et demanda la permission de voir son client. M. Moquin lui donna permission de voir son client, mais il téléphona immédiatement au ministère de l'Immigration à Ottawa, et, changeant les arrangements qui avaient été faits pour la déportation de Wasyluk, envoya ce dernier à Québec par le train de nuit, et le fit embarquer à ce dernier endroit, à bord du "Doric".

Le 28 mai, le bref d'habeas corpus fut autorisé par la Cour, et signifié à M. Moquin, mais ce dernier répondit qu'il n'avait plus Wasyluk sous sa juridiction, d'après les ordres du ministère de l'Immigration, et qu'il ne pouvait produire Wasyluk en Cour.

Il en résulta un vif débat, qui eut lieu hier après-midi, en Chambre de Pratique, sur la question de savoir si un ordre du ministère de l'Immigration avait priorité sur un bref judiciaire émis au nom du souverain, car une règle nisi avait été demandée contre M. Moquin, pour mépris de Cour. Le tribunal prit cette question en délibéré, et il fut décidé, du ministère des parties, que le ministère de l'Immigration ferait revenir Wasyluk à Montréal, à bord du "Doric", qui doit arriver ici le 19 du courant, et que la cause de ce dernier serait entendue le 20.

L'AFFAIRE HOWLEY

L'honorable juge Coderre, de la Cour Supérieure a autorisé hier, l'émission d'un bref d'habeas corpus et d'un bref de certiorari en faveur de James Howley qui est actuellement détenu au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, où il doit purger une sentence de trois ans pour avoir obtenu sous de faux prétextes des biens d'une valeur de \$104,000 environ, appartenant à Madame Angélique Leduc, veuve de Charles Bourgeois-Falardeau et à sa

filie, Marie-Louise Falardeau, veuve de Fritz Kirkel.

Howley avait été condamné pour cette offense par l'honorable juge Cusson le 13 septembre 1926. Il en appela de cette condamnation, mais l'appel fut rejeté. Il se pourvoit maintenant contre cette condamnation par voie d'habeas corpus et de certiorari, et prétend que l'honorable juge Cusson n'avait pas juridiction pour lui faire subir son procès qui avait été commencé devant l'honorable juge Doherty, ce dernier ayant décidé une objection préliminaire faite par la Couronne lors de l'appel de la cause. Les procureurs de Howley, Mes Gendron et Gauthier soutiennent par suite que la conviction et la condamnation de Howley par l'honorable juge Cusson sont illégales et ils demandent qu'elles soient cassées, et que Howley soit remis en liberté. Le bref de certiorari a pour but de faire transmettre le dossier de la cause à la Cour Supérieure.

Après avoir obtenu l'autorisation de faire émettre un bref d'habeas corpus et un bref de certiorari en faveur de Howley, ses procureurs présenteront à l'honorable juge Coderre une motion demandant que leur client soit mis en liberté provisoire sur cautionnement. Cette motion a été prise en délibéré par le tribunal.

L'EXECUTION DE MERLE DEVRA ETRE SUSPENDUE

La Cour d'Appel ne rendra jugement dans sa cause que le 28 juin courant.

AUCUN SURSIS ACCORDE

Il avait été condamné à être pendu, le 10 juin, pour le meurtre d'André Marelle.

A moins qu'un sursis d'exécution ne lui soit accordé sur les ordres du ministre de la Justice, Georges Merle, qui a été condamné à mort par l'honorable juge Wilson, pour le meurtre d'André Marelle le 21 décembre 1926, sera pendu le 10 juin prochain avant que la Cour d'Appel qui est actuellement saisie de sa cause, ait eu le temps de rendre jugement.

Merle tua Marelle le 21 décembre 1926, dans un appartement de la rue Hôtel de Ville à la suite d'une querelle à propos d'une femme. Il fut condamné à être pendu le 10 juin courant, mais sa cause fut portée en appel. La Cour d'Appel prit la cause en délibéré, mais par suite de la maladie de l'honorable juge Green-shield, elle ne put procéder à rendre jugement, et dut ajourner sa décision au 20 juin.

Comme aucun sursis d'exécution n'a encore été accordé à Merle, ce dernier devra être pendu le 10 juin courant, avant que la Cour d'Appel ait décidé sa cause.

Dans les milieux judiciaires, on croit que le ministère de la Justice interviendra et accordera un sursis pour permettre à la Cour d'Appel de statuer sur la cause.

Merle est actuellement malade à la prison de Bordeaux. Il est, paraît-il, incapable de se lever, et il ne pourrait pas, à certains moments, de toutes ses facultés mentales.

COUR SUPERIEURE CHAMBRE DE PRATIQUE

2 juin 1927.

Président: Hon. juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

The Globe Indemnity Co. of Canada vs. J.-M. Gabias et J.-M. Gabias. Ed. Landry et al. T.-S. Jugement par défaut vs T.-S.

Office Equipment Co. of Canada limitée vs W. E. Shean. Jugement déclarant la saisie revendication bonne et valable.

General Motors Ace Corporation vs Geo. McGowan. Jugement maintenant saisie revendication, avec dépens.

At. Henri vs R. Ladouceur. Jugement pour \$138.00.

Fels limitée vs Samuel Edkin. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Dame Nellie Gelardi vs Alexander Bell. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Antoine Pigeon vs Ludger Perusse. Motion du défendeur pour détails; accordée, 5 jours de délai, dépens à suivre.

Edgar Rail vs Canadian International Paper Co. et al. Requête du demandeur pour ratifier règlement; jugement pour \$1,919.25.

La cité de Montréal, requérante, et Extension de la rue St-Ambroise. Requête pour homologation du rapport de l'expert; accordée.

John C. Hepburn et al vs Anglo Canadian Investment Corp. limitée et al. Motion des demandeurs pour Com. Roy; accordée, dépens dans la cause.

William E. Cooper, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

James Dempster, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Dame Sarah Malca Goldenberg, requérante. Requête pour corriger les registres de l'état civil; accordée.

Automobile limitée. En liquidation, J.-H. Messier, requérant. Assemblée des créanciers; Hermas Perras nommé liquidateur et Gerin Lajoie, Roger Lefebvre, J.-B. Archambault, Armand-Daniel-Donat Bouthillier, Omer Desrosiers et J. St-Père nommés inspecteurs.

Aaron et frères incorp. En liquidation. Assemblée des créanciers; requête pour nommer Gordon Scott liquidateur, et requête pour nommer V. Lamarre, liquidateur. Requête prise en délibéré.

Wm. Henry Campbell, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

J.-Louis Larue vs A.-P. Gélinas. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée quant aux frais seulement.

J. Greenfield vs S. Madine. Motion du demandeur pour ordonnance suivant l'article 591, C. P.; accordée.

Louis Marchessault vs Ernest Leduc et al. Motion du demandeur pour règle nisi; accordée; rapportable le 8 courant.

Jos. Choquette vs Raoul Tessier. Règle nisi accordée quant aux frais seulement.

Columbus Lumber Co., limitée vs Adélard Brunet et Henri Orteau, adjudicataires. Motion de la demanderesse pour amender requête pour folle enchère; accordée, sans frais.

Saul Walker vs Max Zimand et Reann Park Realty, Ltd., opposante. Jugement pour amender.

Antonio Prevost vs Albert McBride et al et Banque d'Épargne et al. T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S.

The Globe Indemnity Co., of Canada vs L. Parenteau et Protective Import Agency, Ltd., T. S. Jugement par défaut vs T. S.

R. Oulmet vs J. D. Faucher et E. Pitt, T. S. Jugement pour amender.

Arthur Coulombe vs Albert Desrosiers, et al. Motion des défendeurs pour détails; accordée quant aux frais à suivre le sort de la cause.

Martineau et Manseau vs Joseph Luchapelle et Dame Marie Priard, opposante. Motion des demandeurs, pour le renvoi de l'opposition; accordée, avec dépens.

Dame Blanche Chartrand vs Earl Perusse. Motion de la demanderesse pour réunir causes; accordée; dépens à suivre.

James Howley vs Hon. juge Cusson et al. Requête du demandeur pour bref de certiorari; accordée, rapportable le 7 juin 1927; dépens à suivre.

James Howley vs Hon. Nap. Séguin et al. Requête du demandeur pour bref d'habeas corpus; que bref émane rapportable le 7 juin 1927; dépens à suivre.

Jacob Bertrand et al vs Michael Buhj. Jugement pour \$132.

Hyman Sabloff vs Dorius Chevrier. Jugement pour \$700.

Wm Lee Co. Limited vs W. H. Phillips. Jugement pour \$190.

A. Boisseau vs Clodomir Guénette. Motion du défendeur pour amender; accordée, avec dépens vs défendeur.

Dame Ida Picking vs O. Maurault. Requête pour corriger les registres de l'état civil; accordée.

Mike N. Newman et al vs Dame M. V. Joneas. Jugement pour \$5867.50.

Dame Rochet Levine vs Abraham Rothchild. Jugement accordant la séparation de biens.

Wilfrid Rioux vs Aluminum Co. of Canada. Requête pour ester en justice suivant la loi des accidents. Accordée; dépens à suivre.

Antonio Grille vs La Compagnie de Ciment Nationale. Jugement pour \$224.00.

Dame Laura Thompson vs M. Smith. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de biens; accordée; dépens à suivre.

Thomas Rice vs G. A. Fuller Co. limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Aimé D'Montigny, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Joseph Jodoin vs Zénon Belisle et Louis Mercille, opposant. Opposition afin d'annuler; requête.

Joseph Ruby, requérant. Requête pour corriger les registres de l'état civil; accordée.

Emile St-Onge vs J. R. Briand. Motion du demandeur pour amender; accordée, dépens à suivre.

Neil McCafferty vs Darling Bros. limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Dame Ada Garbett vs Charles Henry Harris. Requête de la demanderesse pour ester en justice en réparation de corps; accordée, dépens à suivre.

William Dewitt vs D. Nicholson and Co. Requête du demandeur pour pension; accordée, pension fixée à \$9 par semaine à partir de ce jour; dépens à suivre.

John G. Green vs Canadian Vickers limitée. Requête du demandeur pour pension; accordée, pension fixée à \$11.70 par semaine à partir de la signification de la requête; dépens à suivre.

Ernest Bedard vs L. C. Farley. Motion du défendeur pour corrigé défaut de l'action; accordée quant aux frais seulement.

J. J. Turcot vs E. R. Leduc. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée; dépens à suivre.

Robert Cogle vs Francis E. Devlin et al. Motion du demandeur pour dépôt lors des enchères à la vente par le shérif; accordée.

François Tremblay vs H. Côté. Motion du défendeur pour interroger le demandeur; accordée; dépens à suivre.

J. U. Gervais vs M. Desrosiers et al. Jugement pour \$890.00.

S. Finkelstein vs R. Pichette. Jugement pour \$206.

Hon. G. A. Pateux et al vs Mlle Eveline Paquin. Jugement pour les frais vs défenderesse.

N. C. Polson Co. Limited vs Dame R. Lamarre. Jugement pour \$167.18.

Cité de Westmount vs Dame B. Gertrude Betsky et vir. Jugement pour \$599.10.

The Sun Trust Co. Limited vs Dame Rosana Jemine et vir. Jugement pour \$290.

Dame Marie-Louise Beaser vs J. Donat Arcand. Jugement pour \$113.25.

The Studebaker Corporation of Canada Limited vs S. Lipschitz. Jugement déclarant la saisie revendication bonne et valable.

La communauté des Soeurs de la Charité de l'hôpital Général de Montréal vs Alcide Charest. Jugement pour la demanderesse.

Dame Blanche Dufort et vir vs Dame Cécile Dufort et al. Vente par licitation de la propriété Nos 22 et 24 de la rue Bishop, dans le quartier Saint-Antoine. V. A. Pilon, adjudicataire pour \$14,000.

M. MALCOLM DUBOIS DANS LE DEUIL

M. Malcolm Dubois, pharmacien de cette ville vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa mère, Madame Modeste Dubois, née Marie-Anne Vermette, décédée à St-Romuald d'Etchemin (près de Québec) dans la nuit de mercredi à jeudi, à la suite d'une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. Elle était âgée de 70 ans. La regrettable défunte laisse dans le deuil outre son époux, M. Modeste Dubois, rentier, ancien mesureur de bois, trois fils: Joseph, Malcolm et Alphonse et quatre filles: Marie, Berthe, Corinne et Angéline.

Le "Canada" prie la famille en deuil et tout spécialement M. Malcolm Dubois, pharmacien, d'accepter ses plus sincères condoléances.

SUR TOUTES LES SCENES

La cure d'art

Lorsque je me présentai un jour, chez M. X... un de nos "leaders" de la finance, sa secrétaire me pria de vouloir bien attendre quelques minutes. Oh! les antichambres!

Est-il supplice comparable à celui d'attendre, d'attendre lorsque les instants sont comptés, que la vie commande et marche, et que le prote, ce vampire, se lamente et exige votre copie?

Mais, ce qui fristait presque l'ironie, dans mon cas, c'est que j'attendais distinctement, bien que la porte du bureau fut close, le son d'un violon. Et, c'était un merveilleux virtuose qui jouait alors l'air fameux des "Maitres Chanteurs", de Wagner.

J'aime la musique. Je l'adore, c'est entendu, mais vous eussiez comme moi, trouvé le moment fort mal choisi pour un concert, alors que j'avais une interview à obtenir, puis à rédiger, sans même avoir le temps d'y mettre un peu de style.

Et, comme un fait exprès, M. X..., l'homme d'affaires, le grand financier, trouvait cela tellement beau qu'il fit répéter la pièce d'un bout à l'autre. Enfin, au bout d'un quart d'heure qui m'avait semblé une heure, j'obtenais mon audience, et une fois l'interview terminée, je demandai à M. X... quel admirable musicien avait ainsi joué pour lui, tandis que je me morfondais dans l'antichambre.

X... sourit, et me montrant un phonographe orthophonique dissimulé derrière un paravent, il me dit:

—Excusez-moi, je vous prie, cher monsieur, si je me suis fait attendre quelques minutes, mais j'avais besoin de cette cure de musique. Sachez donc que la musique est pour moi le remède souverain, le calmant le plus efficace des nerfs surexcités. Pour moi, cela me vaut des heures de sommeil réparateur. Lorsque les affaires m'ont absorbé au point qu'il me faille péremptoirement une détente, j'ouvre mon phonographe, comme tantôt, et quelques instants plus tard, je me sens entièrement frais et dispos, prêt à reprendre l'œuvre toute pour le gain quotidien.

Je me souvins alors que X... était l'un de nos rares hommes d'affaires à succès qui ne manquait jamais un concert ou un opéra, et que ses succès financiers ne l'empêchaient pas d'être l'un de nos dilettantes les plus avertis.

Et, m'en revenant au bureau, je songeais en moi-même aux consolations supérieures que peut offrir à ses adeptes, ce plus parfait des arts qu'est la musique, et je me demandais en même temps pourquoi nous sommes si lents à imiter nos voisins les Américains dans ce qu'ils ont de bon?

Car, ce sont eux qui, les premiers, ont songé à utiliser le phonographe à l'école, pour éduquer et l'oreille et le cœur des tout-jeunes. Ils ont compris comme nous la compréhension l'importance de l'enseignement du solfège, même obligatoire, mais ils ont compris surtout qu'avant d'imposer un travail à l'enfant, il était préférable de commencer par former son esprit et lui donner le goût de ce travail.

Que la musique soit un calmant pour les nerfs, une diversion à tant de petites et mesquines ambitions, nous le concevons sans peine; mais que ce soit aussi un véhicule de beauté et de nobles aspirations, ça ne fait pas l'ombre d'un doute.

Voilà pourquoi je demande qu'avant de songer à faire apprendre de force le solfège aux tout-jeunes, on commence par les entraîner vers la musique et ses beautés, pour la musique elle-même et non pour le tapage. Qu'on leur donne d'abord le goût d'une belle chose avant de les forcer à étudier ce qu'ils ne comprennent pas et qu'ils ne sauraient comprendre tout de suite, à cause de l'influence pernicieuse du jazz et de toute la mauvaise musique dont on nous bourre à toutes les heures de la journée.

Et, j'ai l'impression que si un plus grand nombre de nos dirigeants étaient de véritables mélomanes, nous aurions certes plus de Mécènes avisés et l'art ne s'en porterait que mieux en "notre douce province".

Gustave COMTE.

LES ANCIENS DE L'ACADEMIE SAINT-PAUL

Leur quatrième conventum annuel aura lieu le dimanche, 5 juin

GRANDES FETES

Dimanche prochain, le 5 juin, tel qu'annoncé précédemment, aura lieu, à l'Académie Saint-Paul, le quatrième Conventum annuel de l'Association des Anciens Elèves.

Cette occasion, tous les anciens de cette maison d'éducation sont invités à prendre part à la fête de ce jour. Un programme des plus intéressants et des plus variés a été élaboré pour la circonstance, et déjà, tant par le nombre d'adhésions que par l'enthousiasme des membres, le succès semble vouloir dépasser celui des années dernières.

Le programme de la journée est le suivant:

10 h. a.m.—Réunion des anciens élèves et des anciens professeurs.

11 h. a.m.—Grand messe solennelle chantée par un ancien élève et sermon aussi par un ancien élève.

12.30 h.—Photographie des anciens et des invités dans la cour de l'école.

1 h. p.m.—Grand banquet suivi de la réunion générale, du rapport des officiers et des élections.

8.30 h. p.m.—Soirée récréative pour les anciens et leurs amis.

Les membres de l'association sont priés de profiter de cette circonstance pour obtenir l'adhésion de nouveaux membres.

LE VOTE DANS LE COMTE DE VERCHERES

Varennes, 1er — Voici le détail du vote par paroisse du comté de Verchères:

Paroisse	Cabana Messier
Village de Verchères	24 114
Paroisse de Verchères	8 38
" de Verchères	11 96
" de Contrecoeur	39 71
Village de Contrecoeur	91 90
Paroisse de Contrecoeur	24 13
St-Antoine de Padoue	52 79
" sur Richelieu	72 76
Paroisse de Varennes	27 97
" de Varennes	44 63
Village de Varennes	58 93
Paroisse Ste-Théodose	20 67
" St-Marc	62 100
Village de St-Marc	32 73
Paroisse Belœil	63 38
Ville Belœil	31 30
" Belœil	36 24
" Belœil	43 72
Paroisse Ste-Julie	56 61
" Ste-Julie	39 29
" St-Amable	30 70

Majorité pour M. Félix Messier, 606 voix.

LE NOTAIRE J.-A.-C. BELISLE

L'élection du représentant du district de Terrebonne à la Chambre des notaires de la province de Québec, pour le prochain triennat, a eu lieu en la ville de St-Jérôme, au palais de justice, le premier juin, et M. J.-A.-C. Belisle, de St-Eustache, a été élu.

Tout à fait délectable!

LE THÉ "SALADA"

Parfaitement mélangé—d'un goût très fin.

MORT TRAGIQUE D'UN JEUNE HOMME DE SAINT-BAZILE

Pris de faiblesse alors qu'il était sur la voie ferrée, il est écrasé par un train

LA MOTOCYLETTE CAPOTE

René Bouthillier, âgé de 22 ans et demeurant sur la rue Coursol, a été tué, tandis que son compagnon, Joseph Harrison, 21 ans, No 195 rue Vinet, a été blessé, alors que la motocyclette que conduisait Bouthillier a roulé dans le fossé, dans une courbe, à Ste-Geneviève de Pierrefonds, près de Senneville. L'accident est survenu, hier après-midi, vers 4 heures 30.

Immédiatement après l'accident, Harrison réussit à se relever et s'aventura tant bien que mal sur la route, jusqu'à ce qu'il rencontre une automobile conduite par Mme D. F. Angus, de Senneville, cette dernière s'empressa de donner l'alerte chez des cultivateurs des environs.

A l'arrivée du secours, l'on constata que Bouthillier avait succombé à une fracture du crâne et autres blessures par tout le corps. Harrison fut transporté à l'hôpital Sainte-Anne de Bellevue souffrant de déchirures au cuir chevelu de même que d'une luxation à l'épaule.

Le chef de police Howe, de Senneville, a appris que Bouthillier et son ami avaient quitté Montréal, à une heure, hier après-midi, pour faire une promenade, Harrison était dans le panier. Comme ils revenaient, d'après Harrison, à l'approche d'une courbe, Bouthillier perdit le contrôle de sa voiture qui roula dans un fossé. Harrison, projeté en dehors de la machine, ne fut pas sérieusement blessé, mais son ami fut pris sous la motocyclette et mortellement blessé.

Informé de l'accident, le chef Howe ordonna le transport de Harrison à l'hôpital Sainte-Anne de Bellevue, tandis que le cadavre de Bouthillier était amené à la morgue de Montréal.

FRAPPE A MORT

Près de Saint-Bazile le Grand, hier soir, à 6 heures 30, Alfred Cointois

UNE VENTE DE \$25,000 DANS SAINT-LAURENT

Pour des propriétés situées sur la rue Beaubien, Est, Nos 690 à 700

\$223,300.

Tel est le total de 42 ventes, dont 25 de \$2,000 ou plus. — Ventes de l'après-midi

(Par la maison Ernest Pitt et Cie.) Au cours de la journée, hier, 42 ventes d'immeubles ou de terrains vagues ont été enregistrées, dont 25 de \$2,000 ou plus, soit un total de \$223,300.

La vente principale a été effectuée dans le quartier Saint-Eduard, au prix de \$25,000 pour des propriétés situées sur la rue Beaubien et vendues par M. Alphonse Tougas à M. Hercules Giroux.

Quant au plus grand nombre de ventes dans un même quartier, c'est celui d'Aumontic qui l'emporte avec cinq ventes au \$6,846.

Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

Quartier St-Eduard. — Rue Beaubien, Est, b. 690 à 700, lots 4-306, 307, terrain 50 x 113 pds. Alphonse Tougas à Hercules Giroux, \$25,000. E. Hébert, notaire. — 1927.

Rue St-Zotique. b. 320 à 324, partie N.O. 8,401-2, partie N.E. 8,402-2, terrain 25.3 x 54 pds. Nelson Raymond à Georges Leduc, \$14,500. L.R. Lavoie, notaire. — 1927.

Quartier Notre-Dame de Grâce. — Rue Girouard, b. 176-20-1, 2, terrain 50 x 97-1-2 pds. L.A. Tremblay et al. à Jean Grégoire, \$25,000. A. Beaudoin, notaire. — 1927.

Chemin de la Côte St-Luc. vacant, lot 181-109, terrain 50 x 120-1-2 pds. Dame Frederick Thomson à Auguste Riopelle et A. Gareau, \$3,500. I. Bissonnette, notaire. — 1927.

Ave. King-Edward. vacant, lot 151-467, terrain 40 x 110 pds. J. Maurice Rochette à J. Tancrède Hébert, \$3,000. A. Jolicoeur, notaire. — 1927.

Quartier St-Jean-Baptiste. — Rue Garnier, b. 4411 à 4417, partie S.E. 1-128, partie N.O. 1-129, terrain 30 x 103 pds. Noé Lévesque à Hermine Meunier, \$18,500. J.F. Cardinal, notaire. — 1927.

Quartier Villars. — Rue St-Denis, b. 2643-220, terrain 2,250 pds. Clodomir Guenet à Dame Eugène Doucet, \$15,000. G.L. Marsolais, notaire. — 1927.

Rue St-Denis. vacant, lot 2643-1943, terrain 2,500 pds. Dlle M. Louise Rivest et al. à Dame Jean-Bte Martineau, \$2,300. A. Boileau, notaire. — 1927.

Quartier Montcalm. — Blvd Saint-Joseph, b. 2031, terrain 25 x 64 pds. Samuel Charest à Adrien Belhumeur, \$14,500. J.-E. Gladi, notaire. — 1927.

Cité Outremont. — Ave Pratt, b. 44-86, lots 44-997-2, 44-998-1-1, terrain 4,052 pds. Bremner Norris et Co., Ltd. à Wilder Bermingham Realty Co., \$12,250. J.-A. Pérodeau, notaire. — 1927.

Rue Elmwood. b. 64, lot 35-61, terrain 32 x 100 pds. The Provincial Finance Corporation Ltd. à Régis Dupras, \$10,000. C. Brodeur, notaire. — 1927.

Ave. Dunlop et Ave Kelvin. vacant, lots 44-246, 247, 43-15, 2 lots 9,315 pds, 1 lot 22-1-10 x 98 pds. La Succession John Pratt à Henri Descaire, \$7,477.40. J.-A. Pérodeau, notaire. — 1927.

Quartier St-Laurent. — Rue Durocher, b. 1-2, terrain 45, terrain 6,767 43-100 pds. Luigi Belmonte à Raoul Noisieux, \$10,144.25. A. Jolicoeur, notaire. — 1927.

Quartier DeLormier. — Rue Chapleau, b. 4443 à 4447, lot 2-85, terrain 25 x 75 pds. A. Desrochers, Lim. à Georges Tanguay et F.-A. Deschamps, \$9,000. P. Paquette, notaire. — 1927.

Rue DesErables. b. 4127 à 4131, lot 56-2, terrain 20 x 95 pds. J. Ludwig Archambault à Philémon Pagé, \$4,150. P. Paquette, notaire. — 1927.

Rue Chapleau. b. 17-1, 5-60, terrain 20 x 71 pds. Pierre Loudey à Arthur Goulet, \$2,700. P.-A. Lamoureux, notaire. — 1927.

Quartier St-Michel. — Rue Henri-Julien, b. 1852, 1854, lots 10-1554, 1555, terrain 61 x 70-10 pds. J.-E. René Lefebvre à Louis Paré, \$7,050. J.-E. Lebeau, notaire. — 1927.

Quartier Mercier. — Chemin Public b. 355, 359-84, 389-85, terrain 14,346 pds. Adolphe Reeves et al. à Dame Fr-Xavier Bertrand, \$6,000. J.-L.-I. Ducharme, notaire. — 1927.

Rue Lebrun. b. 107, 397-1174. La Succession Napoléon Lebrun vend à John Love, \$1,040 — L. Leroux, notaire. — 1927.

Louis-Veuillot. vacant, lot 21-971, terrain 25 x 84 pds. A.J. Louis Sévigny vend à A. Ernest Bradley, \$500 — W. Surprenant, notaire. — 1927.

Quartier St-Jean. — Avenue Atlantique, b. 12-25-171, 641-2-10, 12-25-172, 641-2-9, terrain 47 x 20 pds. Saul Bierbrier vend à Epefrou Skena et Usor, \$5,800 — B.A. Schwartz, notaire. — 1927.

Quartier Montcalm. — Rue Chabot, b. 5683, 5687, lot 10-161-1110, terrain 25 x 76 pds. Thomas Dunnet vend à Stephen G. McKellar, \$3,500 — H. P. Honey, notaire. — 1927.

Rue Cartier. b. 5892, 5894, lots Nos 211-106, 107, terrain 49 x 58-7 pds. Hormidas Benoit vend à Mlle M.-Anna Benoit, \$3,000 — J.-M. Archambault, notaire. — 1927.

Rue Frontenac. vacant, lots Nos 217-337, 338, terrain 50 x 105 pds. Eudore Fournier vend à Henri Valade, \$1,050 — A.-A. Clermont, notaire. — 1927.

Rue Irberville. vacant, lots Nos 207-21-1, 207-22-1, terrain 6,006 pds. J. Adjutor Pageau vend à Dame J. Albert Girard, \$500 — H. Valade, notaire. — 1927.

Rue Irberville. vacant, lots Nos 207-21-1, 207-22-1, terrain 6,006 pds. Dame W. Thomas Brook vend à J. Adjutor Pageau, \$500 — H. Valade, notaire. — 1927.

Quartier St-Denis. — Rue St-Denis,

vacant, lot No 209-41, terrain 25 x 100 pds. Dame Eugène Doucet vend à Clodomir Guenet, \$4,000 — G.L. Marsolais, notaire. — 1927.

Quartier Aumontic. — Rue Christophe-Colomb, b. 7009, 7011, lot No 488-549, terrain 25 x 130 pds. Victor St-André vend à Abraham K. Malouf, \$4,000 — L.R. Lavoie, notaire. — 1927.

Rue Chambord. vacant, lot No 485-430, terrain 2,875 pds. J. Alexandre De Séve vend à Evelyn Investment Ltd., \$1,500 — A. Beaudoin, notaire. — 1927.

Rue St-Denis. vacant, lot No 287-746, terrain 25 x 75 pds. Isaac Giroux vend à Paul Pelletier, \$850 — J. Proulx, notaire. — 1927.

Chemin Public. vacant, lots Nos 76-753 à 756, terrain, 3 lots, chacun 2,175 pds; 1 lot, 2,610 pds. The Brokerage Corporation Ltd., of Canada vend à Dame Armand St-Germain, \$4,925 — J.-E. Giguère, notaire. — 1927.

Chemin Public. vacant, lots Nos 76-753 à 756, terrain, 3 lots, chacun 2,175 pds; 1 lot, 2,610 pds. Dame Armand St-Germain vend à Louis Caron, \$1,000 — J.-E. Giguère, notaire. — 1927.

Quartier Laurier. — Rue Alexandra, b. 7145, 7147, lot No 11-1643, terrain 25 x 80 pds. John Sparks vend à Amédée Fienl, \$2,350 — J.-F. Cardinal, notaire. — 1927.

Ville Pointe-à-Clair. — Chemin Public, b. 39-1, partie 39, terrain 54 x 116 pds. Sanford McWittie Lloyd vend à Alfred Jackson, \$3,500 — E.C. Common, notaire. — 1927.

Quartier Rosemont. — Boulevard Rosemont, vacant, lot No 208-1696, terrain 25 x 111 pds. Clermont Motor Ltd., vend à Alexandre Fontaine et P. Martel, \$1,593.06 — H. Valade, notaire. — 1927.

Ville Mont-Royal. — Boulevard King George, vacant, lots Nos 241-290 à 292, terrain 75 x 103 pds. Sherwood Estates Ltd., vend à Théodore Constaint, \$90 — C.-A. Lavimodière, notaire. — 1927.

Cité de Verdun. — Rue Verdun, vacant, lot No 4672-178, terrain 2,800 pds. La Succession Julien Desmarcs vend à Victor Daoust, \$550 — J.-H.-R. Messier, notaire. — 1927.

Ville Mont-Royal. — Chemin Public, b. 76-81, 82, terrain 4,000 pds. The Brokerage Corporation Ltd., of Canada vend à Arthur Tremblay, \$1,274.50 — J.-E. Giguère, notaire. — 1927.

6e Avenue. vacant, lot No 50-113, terrain 2,250 pds. J. Aldridge, terrain vend à Joseph H. Picard, \$450 — A.-A. Clermont, notaire. — 1927.

Avenue Tanguay. vacant, lots Nos 31-518 à 521, 523, chaque terrain 2,025 pds. Montreal Irland Investment Co., vend à Louis Lefebvre, \$375 — R. Leroux, notaire. — 1927.

Ville de Dorval. — Chemin Public, vacant, lots 872-51, 92, terrain, 1 lot, 6,750 pds; 1 lot, 3,600 pds. Dame H. Adrien Guertin vend à Lorenzo Martin, \$500 et autres considérations — J.G.A. Ashby, notaire. — 1927.

Ventes de l'après-midi
Quartier St-Michel. — Avenue du Parc, b. 5908A, 5908B, 5910, 1/2 N. 12-17-11, terrain 25 x 110-1/2 pds. Louis Royanier vend à J. Victor Papineau, \$17,000 — F. MacKay, notaire. — 1927.

Quartier Rosemont. — 11e Avenue, b. 5820 à 5830, lots Nos 173-73-1, 173-74-2, terrain 38 x 93 pds. "Robert & Bourassa" vend à Universal Realty Ltd., \$13,500 — L. Morin, notaire. — 1927.

7e Avenue. b. 5140 à 5146, lot No 172-651. Donatien Bourdeau vend à Aquila Gauthier, \$9,000 — J.-E. Forget, notaire. — 1927.

Quartier Hochelaga. — Rue Lafontaine, b. 2085 à 2089, partie N.E. 22-254. Alfred Desnoyers vend à Dame Emile Froustey, \$9,500 — J.-E. Gladi, notaire. — 1927.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI
Quartier St-Michel. — Avenue du Parc, b. 5908A, 5908B, 5910, 1/2 N. 12-17-11, terrain 25 x 110-1/2 pds. Louis Royanier vend à J. Victor Papineau, \$17,000 — F. MacKay, notaire. — 1927.

Quartier Rosemont. — 11e Avenue, b. 5820 à 5830, lots Nos 173-73-1, 173-74-2, terrain 38 x 93 pds. "Robert & Bourassa" vend à Universal Realty Ltd., \$13,500 — L. Morin, notaire. — 1927.

7e Avenue. b. 5140 à 5146, lot No 172-651. Donatien Bourdeau vend à Aquila Gauthier, \$9,000 — J.-E. Forget, notaire. — 1927.

Quartier Hochelaga. — Rue Lafontaine, b. 2085 à 2089, partie N.E. 22-254. Alfred Desnoyers vend à Dame Emile Froustey, \$9,500 — J.-E. Gladi, notaire. — 1927.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI
Quartier St-Michel. — Avenue du Parc, b. 5908A, 5908B, 5910, 1/2 N. 12-17-11, terrain 25 x 110-1/2 pds. Louis Royanier vend à J. Victor Papineau, \$17,000 — F. MacKay, notaire. — 1927.

Quartier Rosemont. — 11e Avenue, b. 5820 à 5830, lots Nos 173-73-1, 173-74-2, terrain 38 x 93 pds. "Robert & Bourassa" vend à Universal Realty Ltd., \$13,500 — L. Morin, notaire. — 1927.

7e Avenue. b. 5140 à 5146, lot No 172-651. Donatien Bourdeau vend à Aquila Gauthier, \$9,000 — J.-E. Forget, notaire. — 1927.

Quartier Hochelaga. — Rue Lafontaine, b. 2085 à 2089, partie N.E. 22-254. Alfred Desnoyers vend à Dame Emile Froustey, \$9,500 — J.-E. Gladi, notaire. — 1927.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI
Quartier St-Michel. — Avenue du Parc, b. 5908A, 5908B, 5910, 1/2 N. 12-17-11, terrain 25 x 110-1/2 pds. Louis Royanier vend à J. Victor Papineau, \$17,000 — F. MacKay, notaire. — 1927.

Quartier Rosemont. — 11e Avenue, b. 5820 à 5830, lots Nos 173-73-1, 173-74-2, terrain 38 x 93 pds. "Robert & Bourassa" vend à Universal Realty Ltd., \$13,500 — L. Morin, notaire. — 1927.

7e Avenue. b. 5140 à 5146, lot No 172-651. Donatien Bourdeau vend à Aquila Gauthier, \$9,000 — J.-E. Forget, notaire. — 1927.

Quartier Hochelaga. — Rue Lafontaine, b. 2085 à 2089, partie N.E. 22-254. Alfred Desnoyers vend à Dame Emile Froustey, \$9,500 — J.-E. Gladi, notaire. — 1927.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI
Quartier St-Michel. — Avenue du Parc, b. 5908A, 5908B, 5910, 1/2 N. 12-17-11, terrain 25 x 110-1/2 pds. Louis Royanier vend à J. Victor Papineau, \$17,000 — F. MacKay, notaire. — 1927.

Quartier Rosemont. — 11e Avenue, b. 5820 à 5830, lots Nos 173-73-1, 173-74-2, terrain 38 x 93 pds. "Robert & Bourassa" vend à Universal Realty Ltd., \$13,500 — L. Morin, notaire. — 1927.

7e Avenue. b. 5140 à 5146, lot No 172-651. Donatien Bourdeau vend à Aquila Gauthier, \$9,000 — J.-E. Forget, notaire. — 1927.

Quartier Hochelaga. — Rue Lafontaine, b. 2085 à 2089, partie N.E. 22-254. Alfred Desnoyers vend à Dame Emile Froustey, \$9,500 — J.-E. Gladi, notaire. — 1927.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI
Quartier St-Michel. — Avenue du Parc, b. 5908A, 5908B, 5910, 1/2 N. 12-17-11, terrain 25 x 110-1/2 pds. Louis Royanier vend à J. Victor Papineau, \$17,000 — F. MacKay, notaire. — 1927.

L'EXPOSITION A L'APPUI DES MANUFACTURIERS

Des télégrammes satisfaisants au sujet du colonel John S. Berger

Certains renseignements reçus par les autorités municipales relatives à l'exposition de Montréal sont quelque peu erronés, d'après M. R. W. Gould, secrétaire de l'Association des produits canadiens (Québec), Inc. Dans une déclaration, hier soir, M. Gould fait remarquer que c'est cette association, appuyée par l'Association des manufacturiers canadiens qui négocie avec la cité de Montréal pour obtenir un terrain convenable, et non le colonel Berger, qui ne s'occupe simplement que des amusements. Le colonel Berger ne s'occupe que des amusements, d'après M. Gould.

Comme leur Père, ils n'ont aucun revenu fixe, ni provisions à l'avance et comme lui, ils mendent en répétant les paroles qu'il prononçait sur un ton grave et compatissant: "Faites-vous donc du bien, faites du bien pour vous".

En l'an 1550, Jean Coudat, il avait alors 47 ans, se rendit à Grenade toujours l'esprit hanté par ce projet qu'il caressait depuis dix ans, de faire de la ville de Grenade une ville de misères, de faire de la ville de Grenade une ville de misères, de faire de la ville de Grenade une ville de misères.

Passant par une rue, il aperçoit une "maison à louer pour les pauvres"; il y entre, la visite, la loue sur le champ, fait accepter sa simple parole au propriétaire, Jean Coudat, à la maison de malades ou d'estropiés que la maison en peut contenir, portant sur son dos les plus faibles. Il est seul pour voir l'entretien de ses protégés, pour les nourrir et les soigner, mais il est partout à la fois. Le soir, il sortait pour mender, le dos couvert d'une large hotte, et de deux marmittes pendantes à ses côtés par une corde passée à ses épaules; il criait à haute voix: "Quelqu'un veut-il se faire du bien à lui-même"? Cette manie- re extraordinaire de demander l'aumône excitait la curiosité, mais il ne recut d'abord assez peu; mais les ressources augmentaient.

Les heures de sommeil sont courtes car il est toujours seul pour accomplir la tâche, et personne ne songe à se joindre à lui.

Don Sébastien Ramirez, évêque de Tuy, retint le saint à dîner un bon jour, puis une autre fois il lui indiqua l'habit qu'il devait porter et le lui imposa lui-même.

L'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu avait sa première maison; désormais il aura son nom et son costume religieux. Avec son premier habit le saint recut ses premiers compagnons. Son oeuvre était affermie et bientôt il dut acquiescer une maison plus vaste, qui fut bien vite remplie de pauvres.

Le saint est mort à l'âge de cinquante-cinq ans, après douze ans de travaux dans son hôpital au service des pauvres.

El, depuis cette date reculée, le premier ordre hospitalier a progressé, mais comme toutes les oeuvres dignes de vivre, il eut de terribles épreuves à supporter, mais en sorti plus grand et mieux apprécié.

Aujourd'hui, les Frères de la Charité de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu ont des maisons en France, en Angleterre, en Irlande avec lesquelles le Refuge Notre-Dame de la Merci rivaliserait par le zèle. Habillés d'une robe noire, d'un long scapulaire à capuchon et d'une ceinture de cuir, les

Frères de Saint-Jean-de-Dieu sont fixés à Montréal et pour y demeurer. Héritiers des vertus de leur saint fondateur, le cœur plein de cette charité chrétienne qui se penche vers ceux qui souffrent, qui pleurent, qui ont faim, qui sont sans le sou et sans abri, ils ont pris la direction d'une institution qui ressemble sous plusieurs aspects à l'humble maison de Grenade, qui servit de premier refuge aux malades ou estropiés que Saint-Jean-de-Dieu y conduisit pour les y soigner avec tant de dévouement, d'abnégation et de courage.

Comme leur Père, ils n'ont aucun revenu fixe, ni provisions à l'avance et comme lui, ils mendent en répétant les paroles qu'il prononçait sur un ton grave et compatissant: "Faites-vous donc du bien, faites du bien pour vous".

En l'an 1550, Jean Coudat, il avait alors 47 ans, se rendit à Grenade toujours l'esprit hanté par ce projet qu'il caressait depuis dix ans, de faire de la ville de Grenade une ville de misères, de faire de la ville de Grenade une ville de misères, de faire de la ville de Grenade une ville de misères.

Passant par une rue, il aperçoit une "maison à louer pour les pauvres"; il y entre, la visite, la loue sur le champ, fait accepter sa simple parole au propriétaire, Jean Coudat, à la maison de malades ou d'estropiés que la maison en peut contenir, portant sur son dos les plus faibles. Il est seul pour voir l'entretien de ses protégés, pour les nourrir et les soigner, mais il est partout à la fois. Le soir, il sortait pour mender, le dos couvert d'une large hotte, et de deux marmittes pendantes à ses côtés par une corde passée à ses épaules; il criait à haute voix: "Quelqu'un veut-il se faire du bien à lui-même"? Cette manie- re extraordinaire de demander l'aumône excitait la curiosité, mais il ne recut d'abord assez peu; mais les ressources augmentaient.

Les heures de sommeil sont courtes car il est toujours seul pour accomplir la tâche, et personne ne songe à se joindre à lui.

Don Sébastien Ramirez, évêque de Tuy, retint le saint à dîner un bon jour, puis une autre fois il lui indiqua l'habit qu'il devait porter et le lui imposa lui-même.

L'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu avait sa première maison; désormais il aura son nom et son costume religieux. Avec son premier habit le saint recut ses premiers compagnons. Son oeuvre était affermie et bientôt il dut acquiescer une maison plus vaste, qui fut bien vite remplie de pauvres.

Le saint est mort à l'âge de cinquante-cinq ans, après douze ans de travaux dans son hôpital au service des pauvres.

El, depuis cette date reculée, le premier ordre hospitalier a progressé, mais comme toutes les oeuvres dignes de vivre, il eut de terribles épreuves à supporter, mais en sorti plus grand et mieux apprécié.

Aujourd'hui, les Frères de la Charité de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu ont des maisons en France, en Angleterre, en Irlande avec lesquelles le Refuge Notre-Dame de la Merci rivaliserait par le zèle. Habillés d'une robe noire, d'un long scapulaire à capuchon et d'une ceinture de cuir, les

Frères de Saint-Jean-de-Dieu sont fixés à Montréal et pour y demeurer. Héritiers des vertus de leur saint fondateur, le cœur plein de cette charité chrétienne qui se penche vers ceux qui souffrent, qui pleurent, qui ont faim, qui sont sans le sou et sans abri, ils ont pris la direction d'une institution qui ressemble sous plusieurs aspects à l'humble maison de Grenade, qui servit de premier refuge aux malades ou estropiés que Saint-Jean-de-Dieu y conduisit pour les y soigner avec tant de dévouement, d'abnégation et de courage.

Comme leur Père, ils n'ont aucun revenu fixe, ni provisions à l'avance et comme lui, ils mendent en répétant les paroles qu'il prononçait sur un ton grave et compatissant: "Faites-vous donc du bien, faites du bien pour vous".

En l'an 1550, Jean Coudat, il avait alors 47 ans, se rendit à Grenade toujours l'esprit hanté par ce projet qu'il caressait depuis dix ans, de faire de la ville de Grenade une ville de misères, de faire de la ville de Grenade une ville de misères, de faire de la ville de Grenade une ville de misères.

Passant par une rue, il aperçoit une "maison à louer pour les pauvres"; il y entre, la visite, la loue sur le champ, fait accepter sa simple parole au propriétaire, Jean Coudat, à la maison de malades ou d'estropiés que la maison en peut contenir, portant sur son dos les plus faibles. Il est seul pour voir l'entretien de ses protégés, pour les nourrir et les soigner, mais il est partout à la fois. Le soir, il sortait pour mender, le dos couvert d'une large hotte, et de deux marmittes pendantes à ses côtés par une corde passée à ses épaules; il criait à haute voix: "Quelqu'un veut-il se faire du bien à lui-même"? Cette manie- re extraordinaire de demander l'aumône excitait la curiosité, mais il ne recut d'abord assez peu; mais les ressources augmentaient.

Les heures de sommeil sont courtes car il est toujours seul pour accomplir la tâche, et personne ne songe à se joindre à lui.

Don Sébastien Ramirez, évêque de Tuy, retint le saint à dîner un bon jour, puis une autre fois il lui indiqua l'habit qu'il devait porter et le lui imposa lui-même.

L'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu avait sa première maison; désormais il aura son nom et son costume religieux. Avec son premier habit le saint recut ses premiers compagnons. Son oeuvre était affermie et bientôt il dut acquiescer une maison plus vaste, qui fut bien vite remplie de pauvres.

Le saint est mort à l'âge de cinquante-cinq ans, après douze ans de travaux dans son hôpital au service des pauvres.

El, depuis cette date reculée, le premier ordre hospitalier a progressé, mais comme toutes les oeuvres dignes de vivre, il eut de terribles épreuves à supporter, mais en sorti plus grand et mieux apprécié.

Aujourd'hui, les Frères de la Charité de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu ont des maisons en France, en Angleterre, en Irlande avec lesquelles le Refuge Notre-Dame de la Merci rivaliserait par le zèle. Habillés d'une robe noire, d'un long scapulaire à capuchon et d'une ceinture de cuir, les

Frères de Saint-Jean-de-Dieu sont fixés à Montréal et pour y demeurer. Héritiers des vertus de leur saint fondateur, le cœur plein de cette charité chrétienne qui se penche vers ceux qui souffrent, qui pleurent, qui ont faim, qui sont sans le sou et sans abri, ils ont pris la direction d'une institution qui ressemble sous plusieurs aspects à l'humble maison de Grenade, qui servit de premier refuge aux malades ou estropiés que Saint-Jean-de-Dieu y conduisit pour les y soigner avec tant de dévouement, d'abnégation et de courage.

Comme leur Père, ils n'ont aucun revenu fixe, ni provisions à l'avance et comme lui, ils mendent en répétant les paroles qu'il prononçait sur un ton grave et compatissant: "Faites-vous donc du bien, faites du bien pour vous".

En l'an 1550, Jean Coudat, il avait alors 47 ans, se rendit à Grenade toujours l'esprit hanté par ce projet qu'il caressait depuis dix ans, de faire de la ville de Grenade une ville de misères, de faire de la ville de Grenade une ville de misères, de faire de la ville de Grenade une ville de misères.

RESTAURATION AU CANADA DE L'ORDRE DOYEN DES HOSPITALIERS

Les Fils de Saint-Jean-de-Dieu ont gardé leur glorieux monopole de ne se consacrer qu'à la souffrance. — Ce qu'est cet ordre religieux et quelle est son oeuvre. — Leur confiance en la générosité de notre population.

LES MUNICIPALITES DESERTENT LE CONCOURS DU GOUVERNEMENT

Dans le but d'une propagande au point de vue industriel. — Un groupe de maires rencontrera l'honorable M. Taschereau. — Ce qui se passe aux Etats-Unis. — Lentement, mais sûrement. — La coopération. — Ce que la ville de Sherbrooke dépense.

Comprenant que l'annonce bien comprise peut avoir sa raison d'être non seulement pour les compagnies d'utilités publiques ou autres grandes compagnies, plusieurs maires des municipalités de la province de Québec, dont l'honorable M. Martin, maire de Montréal, se sont réunis, hier après-midi, au Club des Marchands de Bois "Hoo-Hoo", No 682 rue Sherbrooke ouest, et il a été décidé qu'une délégation des maires des municipalités rencontrerait, samedi prochain, à onze heures, au Palais de Justice de Montréal, l'honorable M. L. A. Taschereau, afin de savoir si le gouvernement serait prêt à encourager moralement et pécuniairement, une Association des municipalités, formée dans le but d'annoncer les avantages de chacune, de la province de Québec, en définitive, à l'étranger, particulièrement aux Etats-Unis.

C'était là, la seconde réunion des maires des municipalités de la province de Québec, à ce sujet, ils étaient venus nombreux et l'assemblée était sous la présidence de M. J. K. Edwards, maire de Sherbrooke, et M. Marchand, maire de Saint-Jérôme.

L'instigateur du mouvement, M. J. L. Bourbonnière, secrétaire de l'Association des Marchands de Bois détaillants de la province, ouvrit la série des discours en faisant rapport des progrès faits depuis la dernière réunion et mit en évidence l'économie que chaque municipalité pourrait pratiquer dans son budget en annonçant non pas séparément, mais en coopération avec les autres municipalités.

M. Bourbonnière cita à l'appui de ses avancées différentes opinions, il a été particulièrement dit que certaines petites villes des Etats-Unis faisaient pour amener des industries chez elles. Une ville de Georgie, par exemple, a appliqué \$250,000 pour une campagne de publicité et cette ville a attiré dans ses frontières 169 nouveaux établissements industriels qui seront appelés à payer sept millions de dollars en salaires.

Ces villes désirent grandir. Pour cela, on voit qu'elles ne cherchent pas directement à attirer la population. Elles s'appliquent à multiplier les manufactures qui créeront de l'emploi, sachant que cela conduira à un accroissement de population qui leur restera acquis d'une manière permanente, avec les avantages qui en résulteront pour leurs autres industries et le commerce.

LE CONSEIL DES METIERS DEMANDE L'OUVERTURE DES CINEMAS LE DIMANCHE

Après une vive discussion, le conseil rescinde sa résolution du 20 janvier dernier, laquelle était favorable à la fermeture. — Les employés insistent pour la fermeture. — Sur huit unions qui répondirent au referendum du Conseil, quatre étaient pour la fermeture et quatre contre.

Après une chaude et très animée discussion, le Conseil des Métiers et du Travail a rescindé la résolution adoptée le 20 janvier dernier et adoptée une autre résolution en faveur de l'ouverture des théâtres de vues animées le dimanche.

Cette séance, qui fut présidée par M. J. E. C. Racette et partie par M. Benj. Drouin, était nombreuse et il était facile de se rendre compte des premiers ordres du jour qu'il y avait de la poudre dans l'air.

De nouveaux délégués furent invités et le secrétaire procéda à la lecture des correspondances parmi lesquelles une de l'honorable M. Mackenzie King accusant réception de la lettre du Conseil relative à la construction des navires de la marine nationale; une du président Morin, du Congrès des Métiers et du Travail du Canada relative à l'immigration italienne.

Quelques unions affiliées ont fait connaître au conseil leur opinion sur la fermeture des théâtres le dimanche. Le résultat de ce referendum a été le suivant: quatre unions pour la fermeture et quatre pour l'ouverture.

Le comité exécutif a fait le rapport sur l'étude de la résolution qui suit: "Que le Conseil déplore la situation qui existe à Montréal au sujet de l'épidémie de la fièvre typhoïde, et exprime son regret que du temps ait été perdu à mettre à exécution les ordres reçus des autorités provinciales, et qu'il soit résolu que ce Conseil demande aux autorités municipales d'exécuter immédiatement les ordres reçus de Québec, en fermant les litières mentionnées afin que la santé des citoyens ne soit pas plus longtemps exposée à cette terrible maladie."

Votre comité est d'opinion que les événements ont prouvé conclusivement que la ville n'est pas en mesure de prouver de façon définitive que c'est bien le lait qui est la cause de l'épidémie de fièvre typhoïde, et comme il est connu que la résolution a été motivée par des informations fausses dans les journaux, votre comité se croit justifié de puiser aux mêmes sources et de faire remarquer aux délégués que les informations reçues et publiées, ne sont pas exactes, et que les autorités de la ville qui se sont prononcées, n'ont pas fait d'accusation spécifique.

Conseil que cette question n'est pas sur la table pour votre information et s'engage de reconsidérer cette question s'il y a lieu.

La question de la reconsidération du vote pris à la séance du 20 janvier sur la question de la fermeture des théâtres le dimanche vint ensuite. Le président Racette refusa de rece-

M. J.-B. DESCHAMPS MEURT SUBITEMENT A SAINT-OURS

Il était le frère de Sa Grandeur Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal

SA CARRIERE

Nous avons l'extrême regret d'apprendre la mort de M. Jean-Baptiste Deschamps, survenue subitement, mercredi matin, à Saint-Ours, où il s'était retiré, il y a plusieurs années, après avoir fait un commerce très prospère d'épicerie à la Pointe St-Charles, angle des rues Centre et Ropery.

Le défunt était né à l'île Perrot, il y a 65 ans, du mariage de M. Paul Deschamps, cultivateur, et de M.-A. Mélanie Caucé, tous deux décédés.

Il étudia durant quatre années au collège de Montréal et suivit ensuite son cours commercial.

Il était membre-fondateur de l'Alliance Nationale, membre de la Société des Artisans Canadiens-français. Il était aussi juge de paix.

Il laisse dans le deuil: son épouse, Louise Savaria; une fille unique, Mlle Yvonne Deschamps; U laisse, en outre, cinq frères: Sa Grandeur Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque titulaire de Thénosis et auxiliaire de Montréal, et MM. Napoléon, Alexandre, Joseph et Oscar Deschamps. Il laisse aussi trois sœurs: Mme J.-P. Charlebois, Mme David Deschamps et Mme L.-N. Ladouceur.

Le service sera chanté, samedi matin à 9 heures dans l'église de Saint-Ours, par Sa Grandeur Mgr A.-E. Deschamps et l'inhumation aura lieu, à une heure et demie de l'après-midi, du même jour, au cimetière de la Côte-des-Neiges, Montréal.

Le "Canada" offre à Sa Grandeur Mgr Deschamps, ainsi qu'à toute la famille, sa sympathie la plus profonde dans le deuil éprouvé.

LES RUSSES SONT RESPONSABLES DU CHAOS CHINOIS

Affirme le surintendant médical de l'hôpital de Canton, Chine

LUTTE DE CLASSES

Le Dr J. Oscar Thomson, surintendant médical de l'hôpital de Canton, Chine, a diagnostiqué la situation, en Chine, dans une causerie au lunch du Club Kiwanis, hier midi, à l'hôtel Windsor. Son diagnostic est: "Grave maladie interne: le chaos".

"Jusqu'à la venue des Russes", dit-il, "les conditions, pour nous, étaient plus ou moins stables. Nous pouvions rester là et surveiller la marche du chaos interne, mais, avec l'arrivée des Russes, les manifestations contre les étrangers commencent. Avec les Russes, survient un malaise ouvrier général et le commencement de la lutte entre les classes. Des documents trouvés à Pékin, Shanghai et Londres, ont prouvé que les Russes organisent une révolution mondiale et l'annexion de l'Empire britannique."

En ce qui concerne les intérêts étrangers en Chine, y compris les concessions et autres privilèges spéciaux, le Dr Thomson dit que les Chinois se feraient plus de tort qu'ils n'en feraient aux étrangers eux-mêmes, si ceux-ci étaient forcés de s'en aller. La plupart des concessions, de jolies municipalités modernes, ont été construites sur des terrains qui, sans elles, seraient encore des marais, ou des districts inutilisés. Avec le concours des étrangers, la Chine a fait un progrès marqué dans l'éducation, les sciences et l'industrie.

M. John McMillan présidait la réunion.

En ce qui concerne les intérêts étrangers en Chine, y compris les concessions et autres privilèges spéciaux, le Dr Thomson dit que les Chinois se feraient plus de tort qu'ils n'en feraient aux étrangers eux-mêmes, si ceux-ci étaient forcés de s'en aller.

La plupart des concessions, de jolies municipalités modernes, ont été construites sur des terrains qui, sans elles, seraient encore des marais, ou des districts inutilisés. Avec le concours des étrangers, la Chine a fait un progrès marqué dans l'éducation, les sciences et l'industrie.

M. John McMillan présidait la réunion.

En ce qui concerne les intérêts étrangers en Chine, y compris les concessions et autres privilèges spéciaux, le Dr Thomson dit que les Chinois se feraient plus de tort qu'ils n'en feraient aux étrangers eux-mêmes, si ceux-ci étaient forcés de s'en aller.

La plupart des concessions, de jolies municipalités modernes, ont été construites sur des terrains qui, sans elles, seraient encore des marais, ou des districts inutilisés. Avec le concours des étrangers, la Chine a fait un progrès marqué dans l'éducation, les sciences et l'industrie.

M. John McMillan présidait la réunion.

En ce qui concerne les intérêts étrangers en Chine, y compris les concessions et autres privilèges spéciaux, le Dr Thomson dit que les Chinois se feraient plus de tort qu'ils n'en feraient aux étrangers eux-mêmes, si ceux-ci étaient forcés de s'en aller.

La plupart des concessions, de jolies municipalités modernes, ont été construites sur des terrains qui, sans elles, seraient encore des marais, ou des districts inutilisés. Avec le concours des étrangers, la Chine a fait un progrès marqué dans l'éducation, les sciences et l'industrie.

M. John McMillan présidait la réunion.

En ce qui concerne les intérêts étrangers en Chine, y compris les concessions et autres privilèges spéciaux, le Dr Thomson dit que les Chinois se feraient plus de tort qu'ils n'en feraient aux étrangers eux-mêmes, si ceux-ci étaient forcés de s'en aller.

La plupart des concessions, de jolies municipalités modernes, ont été construites sur des terrains qui, sans elles, seraient encore des marais, ou des districts inutilisés. Avec le concours des étrangers, la Chine a fait un progrès marqué dans l'éducation, les sciences et l'industrie.

M. John McMillan présidait la réunion.

DES HOMMES, LES BRAS TENDUS, SE TENAIENT DANS L'ESCALIER

Ceci s'est produit au commencement de l'incendie du Laurier-Palace, déclarent des témoins à l'enquête du cinéma. — On distribuait des cartes qui, avec 7 sous, donnaient droit à une entrée. — Concours de tartes et de fèves, annoncés à la porte du théâtre.

L'enquête de la commission royale sur le désastre du Laurier-Palace, touche à sa fin, et il est probable qu'elle sera close la semaine prochaine.

Aux deux séances d'hier, plusieurs témoins ont été entendus, et les déclarations faites par eux, soulèvent un intérêt considérable dans le public.

Un témoin, jeune fille de 15 ans, a déclaré qu'elle insista auprès de sa mère, pour avoir la permission d'aller au Laurier-Palace, le 9 janvier dernier. Sa mère lui fit la remarque suivante: "N'allez donc pas où vous ne voudriez pas mourir".

En ouvrant la séance d'hier après-midi, l'honorable juge Boyer annonça aux avocats, qu'il avait reçu nombre de lettres de protestations, venant d'associations religieuses, ouvrières et autres, relativement à l'admission des enfants aux théâtres et à la fermeture des cinémas.

L'honorable juge Boyer dit avoir aussi reçu des lettres des divers comités de secours, ayant leurs bureaux à Montréal, dans lesquelles ils donnent des renseignements sur ce qui se fait dans leurs pays pour la réglementation des théâtres.

Une invitation est faite, par le distingué avocat, à la commission, aux avocats intéressés dans l'enquête, d'examiner ces documents.

Le premier témoin entendu fut M. Alb. Sincennes, architecte. Il a produit des plans du Laurier-Palace, mais plus complets, et qui ont été faits après l'incendie.

La trappe, dont il a été parlé si souvent, au cours de l'enquête, est située dans le balcon, près de la rampe, en avant. Ce qu'il a constaté lui indique que c'est là que le feu a originalement pris.

Des fils électriques dans des tuyaux, passent à dix pieds au moins de la trappe.

Il a constaté qu'on peut entrer par la trappe pour aller entre les planchers, espace élevé à certains endroits de sept pieds. Il y a de la mousse et de la pousière, ce qui a aidé à propager le feu des deux côtés de la galerie. Les colonnes qu'il y a dans l'escalier où les enfants ont péri, réduisent l'escalier de 9 pouces sur le côté et de 7 de l'autre côté. Le bas est réduit à 3 pouces.

M. R. Desjardins assistait à la représentation du 9 janvier. Il a entendu crier en bas: "Sauve qui peut". Rita Deschène, Pierre Bouchard, assistaient à la séance. Ils ont vu les enfants entassés dans l'escalier et entendu crier: Montez, il n'y a pas de danger.

M. Henri Truchon fut le dernier témoin. Il dit que les fils étaient dans des tuyaux, que la trappe existait depuis longtemps et qu'on pouvait aller entre les deux planchers du balcon. Les fils du Laurier étaient posés comme le veut la loi.

La séance a été ajournée à lundi matin, à 10 h. 30.

LA REDUCTION DE LA TAXE D'EAU ET LES ARRERAGES

Près de 30,000 propriétaires en retard sur la liste du shérif, nombre qui sera réduit à quelques centaines, d'ici le mois de décembre. — Du 6 pour cent au lieu de 7 1-2 pour cent d'intérêt, pour les résidents de la métropole.

C'est maintenant le moment de la rentrée des arrérages de la taxe foncière, et le département du trésor municipal, sous la direction de M. Patrick Collins, trésorier adjoint de la Cité, est particulièrement actif.

Le fait que se trouvent "liso facto" les propriétaires, ce qui explique l'écart dans les chiffres.

Pour les cinq premiers mois de l'année, en 1926, la perception des arrérages atteignait la somme de \$1,687,039; \$623,564 en 1925, et \$63,652 en 1924.

Le rôle d'évaluation indique que la balance due en 1926, au 1er juin, était de \$4,418,158; de \$2,009,299 en 1925 et de \$568,311 en 1924. La réduction du prix de l'eau, la conséquence de l'achat de la Montréal Water and Power ne s'applique pas dans le cas d'Outremont et de Westmount qui ne font pas partie de la Cité, mais il y en a au moins trente mille. Mais, on peut être assuré que ce total se réduira à quelques centaines, avant le mois de décembre prochain.

Au cours du mois de mai, l'an dernier (1926), la ville avait perçu en taxes d'arrérages, la somme de \$254,000, et \$183,218 au mois de mai 1925, contre seulement \$11,884 en 1924 et les années précédentes. Mais il faut remarquer que dans ce dernier cas, un grand nombre de propriétaires s'étaient empressés de payer leurs taxes, n'ayant que de laisser vendre leurs propriétés, ce qui explique l'écart dans les chiffres.

Pour les cinq premiers mois de l'année, en 1926, la perception des arrérages atteignait la somme de \$1,687,039; \$623,564 en 1925, et \$63,652 en 1924.

Le rôle d'évaluation indique que la balance due en 1926, au 1er juin, était de \$4,418,158; de \$2,009,299 en 1925 et de \$568,311 en 1924. La réduction du prix de l'eau, la conséquence de l'achat de la Montréal Water and Power ne s'applique pas dans le cas d'Outremont et de Westmount qui ne font pas partie de la Cité, mais il y en a au moins trente mille. Mais, on peut être assuré que ce total se réduira à quelques centaines, avant le mois de décembre prochain.

Au cours du mois de mai, l'an dernier (1926), la ville avait perçu en taxes d'arrérages, la somme de \$254,000, et \$183,218 au mois de mai 1925, contre seulement \$11,884 en 1924 et les années précédentes. Mais il faut remarquer que dans ce dernier cas, un grand nombre de propriétaires s'étaient empressés de payer leurs taxes, n'ayant que de laisser vendre leurs propriétés, ce qui explique l'écart dans les chiffres.

Pour les cinq premiers mois de l'année, en 1926, la perception des arrérages atteignait la somme de \$1,687,039; \$623,564 en 1925, et \$63,652 en 1924.

Le rôle d'évaluation indique que la balance due en 1926, au 1er juin, était de \$4,418,158; de \$2,009,299 en 1925 et de \$568,311 en 1924. La réduction du prix de l'eau, la conséquence de l'achat de la Montréal Water and Power ne s'applique pas dans le cas d'Outremont et de Westmount qui ne font pas partie de la Cité, mais il y en a au moins trente mille. Mais, on peut être assuré que ce total se réduira à quelques centaines, avant le mois de décembre prochain.

Au cours du mois de mai, l'an dernier (1926), la ville avait perçu en taxes d'arrérages, la somme de \$254,000, et \$183,218 au mois de mai 1925, contre seulement \$11,884 en 1924 et les années précédentes. Mais il faut remarquer que dans ce dernier cas, un grand nombre de propriétaires s'étaient empressés de payer leurs taxes, n'ayant que de laisser vendre leurs propriétés, ce qui explique l'écart dans les chiffres.

L'ENQUETE SCOLAIRE L'INSCRIPTION MOYENNE DANS TOUTE LES ECOLES

M. Oscar Sencal déclare, hier après-midi, devant la Commission d'enquête, qu'elle pourrait être de 40 élèves, sans nuire à l'efficacité de l'enseignement. — Suppression des commissions de district. — Résolution Bonnier. — M. J.-M. Manning.

"Cette Commission (la Commission scolaire du district Est), dans le but d'aider le Bureau Central à réduire les dépenses et à économiser au moins \$489,600, donne instruction par les présentes à son directeur-secrétaire de redistribuer les enfants dans ses classes, à partir du premier septembre prochain, de façon à assurer une inscription moyenne de 40 élèves par classe."

A peu de termes près, voilà la conclusion d'une résolution passée le 4 mars 1924 par la Commission scolaire du district Est et produite, après lecture, hier après-midi, devant la Commission royale d'enquête scolaire, par M. Oscar Sencal, ex-commissaire de ce district, et maintenant percepteur du revenu du gouvernement provincial.

Cette séance de la Commission royale d'enquête était présidée par Sir Lomer Gouin en présence des commissaires M. L. A. Lavallée, M. Gaspard DesSerres, M. Victor Doré, M. Edouard Montpetit agissant comme secrétaire et M. Antonio Perrault, c.r., comme procureur de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Deux témoins seulement avaient été assignés: MM. Oscar Sencal et M. J. M. Manning, directeur-secrétaire de la Commission scolaire du district Est. Ces témoins ont été assignés devant la Commission par M. Edouard Montpetit, secrétaire, à la demande de M. Gaspard DesSerres.

M. OSCAR SENCAL. M. le commissaire Gaspard DesSerres, demande au témoin, M. Oscar Sencal, de prendre connaissance, au début, du premier rapport financier de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, exercice 1925-1926, au tableau de la page 32 indiquant le coût de l'enseignement pour l'année précitée. M. Oscar Sencal y lit, en effet: coût de l'enseignement, par élève et par district: district Centre, \$65.67; Est, \$56.54; Nord, \$59.39; Ouest, \$63.79. Ces moyennes s'appliquent bien entendu au coût de l'enseignement pour chaque élève de chaque district, tous frais compris. Lorsqu'il ne s'agit que des frais d'enseignement seulement, les moyennes sont les suivantes: Centre, \$34.43; Est, \$25.63; Nord, \$32.77; et Ouest, \$31.55, ce qui fait une moyenne pour les quatre districts, au point de vue du coût de l'enseignement seulement, de \$30.92. La moyenne du coût de l'enseignement pour les quatre districts, en tenant compte de tous les frais compris, s'élève à \$61.12. M. Gaspard DesSerres demande le pourcentage de cette différence dans les moyennes entre les commissions scolaires de l'Est et du Centre d'une part, du Nord et de l'Ouest d'autre part. Le district Est possède la moyenne la plus basse, M. DesSerres demande, en outre, si en tenant compte de ce rapport et si l'administration dans les autres districts était faite dans les mêmes conditions, on pourrait réaliser une économie d'un demi-million de dollars?

M. Sencal cite alors une lettre qu'il écrivait à M. Aymé Lafontaine, c.r., secrétaire de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, lettre en date du 14 décembre 1923, et dans laquelle il recommandait la réorganisation complète de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, une réorganisation dans le sens de la centralisation, ce afin d'éviter l'imposition d'une taxe scolaire de \$1.00, effet probable, le pouvoir d'emprunt que la Commission se proposait de demander à la Législature provinciale dans le temps. Cette réorganisation permettrait, déclare M. Oscar Sencal dans sa lettre, de réaliser \$500,000.

Sir Lomer Gouin: "Qu'attendez-vous par centralisation?"

L'ancienne Commission des Ecoles catholiques de Montréal, dit M. Sencal, avait le défaut d'avoir de 30 à 35 têtes. En 1917, on l'a annihilée en ne lui laissant que cinq têtes. Je recommande donc, une seule commission, un directeur unique de l'enseignement. Il est difficile de trouver une bonne tête; c'est encore plus difficile d'en trouver plusieurs. C'est pourquoi, je recommande encore une fois une seule commission."

M. Sencal croit bon aussi de mettre devant la Commission royale d'enquête le texte d'une résolution adoptée le 4 mars 1924 par la Commission scolaire du district Est, résolution de M. Bonnier. Il en donna lecture. En voici la teneur, du moins dans sa substance réduite au minimum possible: "L'inscription moyenne, par classe, dans le district Est, est de 37.56, c'est-à-dire plus élevée que dans les autres districts, où elle est de 36.45 pour le district Centre; 34.99 pour le district Ouest et 32.27 pour le district Nord."

L'inscription moyenne des enfants dans chacun des districts devrait être la même.

Si les trois autres districts élevaient la moyenne de leur inscription au même chiffre que l'Est, à 37.56, ce changement aurait pour effet de supprimer 143 classes et d'économiser \$243,100.

La Commission de l'Est est d'opinion que sans nuire à l'efficacité des écoles, les enfants pourraient être distribués dans les classes de façon à assurer dans chaque district une moyenne d'inscription de 40 élèves par classe, ce qui supprimerait dans toute la Commission 288 classes, ce qui économiserait \$489,600, ce qui permettrait d'emprunter \$6,000,000 d'ici à 5 ans, sans augmenter la taxe.

C'est pourquoi, la Commission recommande au directeur-secrétaire de redistribuer les enfants dans les classes, dès septembre prochain (année 1923) de façon à assurer une inscription moyenne de 40 élèves.

M. Oscar Sencal: Le Bureau Central ne s'est pas rendu à cette demande.

Me Antonio Perrault, c.r., procureur de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, demande alors à M. Sencal s'il est vrai que dans le district Est on a les meilleures écoles en raison des annexes faites depuis 1917?

"J'admets, dit M. Sencal, que les écoles ne sont pas inférieures. Comme conclusion de son témoignage, M. Oscar Sencal déclara qu'un professeur saura dans une certaine mesure assurer l'efficacité de l'enseignement avec une quarantaine d'élèves et même cinquante-quatre."

Me Perrault demanda aussi à M. Sencal si cette différence du coût de l'enseignement entre le district Est et les autres districts ne s'explique pas par le nombre de professeurs laïques dont les traitements sont plus élevés. Cela peut influencer sur le coût de l'enseignement là où le nombre des professeurs laïques est plus considérable.

M. J. M. MANNING. Le directeur-secrétaire de la Commission Scolaire du District Est, est interrogé à son tour par M. Gaspard DesSerres, qui lui demande ce qu'il pense de la résolution Bonnier.

M. Manning tient à noter énergiquement qu'on lui a fait dire des choses qu'il n'a pas dites. L'on a prostitué la résolution. Je suis en faveur d'une inscription de 40 élèves par classe, et non d'une assistance de 40 élèves par classe. C'est une inscription de 40 élèves par classe, ce qui, ajouté à cela, signifierait une assistance moyenne de 32 ou 33 élèves par classe. Il déclare qu'un professeur avec ce nombre d'élèves, peut faire une très bonne classe.

Me Antonio Perrault veut bien faire comprendre à M. Manning que l'inscription de 40 élèves n'intéresse pas, mais que c'est l'assistance, et il demande si une assistance de 32 ou 33 élèves par classe n'est pas trop grande pour assurer l'efficacité de l'enseignement.

Relativement aux professeurs de dessin et de travaux manuels M. Manning, qui répond à une question de Me Perrault, déclare que le district est en possession de, de même qu'elle possède trois écoles ménagères.

M. Lavallée demande quand devient-il nécessaire d'engager un assistant pour aider le principal. M. Manning répond que cela est nécessaire lorsqu'une école possède 20 classes. Puis, il a donné des renseignements sur les visites à l'école, disant que le service, sous ce rapport, était on ne peut plus parfait.

Avant l'ajournement, qui fut fixé à mercredi prochain le 8 juin, à 10 heures 15 du matin, M. Montpetit a donné lecture d'une lettre de M. L. Gaspard DesSerres, demandant, en sa qualité de membre d'un comité de citoyens, de témoigner à cette enquête.

L'ASS. CIVIQUE DE SAINTE-CECILE. L'Association civique et paroissiale de Sainte-Cécile à son assemblée du premier juin 1927, a adopté la résolution suivante:

Sur proposition de M. J. W. A. Chartrand, appuyé par M. J. C. Perrault, l'Association proteste contre des étrangers et exprime l'opinion que le contrat devrait être accordé à des citoyens canadiens. Cette résolution fut adoptée. Le secrétaire: Théo. Ratelle.

CHAS. C. DE LORIMIER. TEL. BEL. EST 1884. Pianos Neuf et d'occasion. 1005 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL. (Vis-à-vis Théâtre St-Denis) Spécialité: Tribunaux, funéraires.

DECES. HAYNES. — A Montréal, le 1er juin à l'âge de 73 ans est décédé Joseph Haynes, marié à Rosa Vermette, épouse de Modeste Dubois, ancien mesureur de la Ville. Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures de l'après-midi, à l'école Polytechnique, où il sera exécuté jusqu'au samedi matin. C'est de là que partira le cortège funéraire. A 8 heures a.m., pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 61-1-D.

BARRIETTE. — A Montréal, le 2 juin 1927, à sa résidence, 4321 rue Saint-Denis, est décédé le Dr Pierre Barriette, époux de Dame Bernadette Blondin. Les funérailles auront lieu à l'église St-Jean-Baptiste, samedi, à 8 h 30 heures. Départ du convoi funéraire de la résidence du défunt. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 61-2-D.

DUBOIS. — A Saint-Romuald, comté de Lévis, est décédé, à l'âge de 70 ans, Dame Marie-Angèle Vermette, épouse de Modeste Dubois, ancien mesureur de la Ville. Les funérailles auront lieu à Saint-Romuald, samedi matin, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 28 rue Saint-Louis, à 8 h 45 heures, a.m., pour l'église de Saint-Romuald, et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 61-1-D.

PAQUETTE. — A Montréal, le 2 juin 1927, à l'âge de 53 ans et 8 mois, est décédé Dame Cordelia Parent, épouse de F. Paquette, dont est née une fille. Les funérailles auront lieu samedi matin, le 4 du courant, à 10 heures. Le convoi funéraire partira de sa résidence, 3224 rue Laval, à 9 heures 15 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 61-1-D.

M. Poirier. Directeur de funérailles. EQUIPEMENT DES PLUS MODERNES. 6603 St-Laurent. CAL. 2416.